

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Echahid Hamma Lakhdar – El-Oued
Faculté des Lettres et Langues
Département des Lettres et Langue Françaises



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master
Option : Didactique et langues appliquées
Titre

**L'enseignement / apprentissage du FLE au
secondaire en Algérie : les contraintes
institutionnelle et le rôle de l'enseignant.**

Présenté par :

*BOUSKAYA SAFA

*MAHMOUDI ZOHRA

* SENAGRIA SALHA

Directeur de mémoire :

*CHAMMAR SAID

Présenté et Soutenu publiquement le

30/ 09 / 2023

Devant le jury composé de :

Président :	DR GHOU LI MOUHAMED	U. El-Oued
Examineur :	DR MAMAR	U. El-Oued
Rapporteur	CHAMMAR SAIDU.	El-Oued

Année universitaire : 2022-2023

Remerciement

Tout d'abord et toujours, nous remercions Dieu Tout-Puissant pour sa bénédiction qui nous a permis de planifier, de mettre en œuvre et d'achever ce travail. Nous n'aurions pas pu réaliser ce travail sans l'aide et les encouragements des nombreuses personnes que nous remercions. Tous nos remerciements et notre gratitude à tous les professeurs qui nous ont enseigné pendant ces années. En tête de liste se trouve notre superviseur pour ce travail, le Dr ChammarSaid, qui n'a ménagé aucun effort pour nous aider et nous guider, et tous ceux qui nous ont aidés directement ou indirectement à développer ce travail sont les enseignants du secondaire qui ont répondu à questionnaire. Nous remercions nos familles, amis et proches pour leurs encouragements moraux et matériels. Pendant tout le cursus de deuxième année de master également, tout le monde nous a aidé tôt ou tard.

Dédicace



*Je dédie ce travail à mes très chers parents, à la lumière
de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon
cœur que Dieu les garde. A mes chers soeurs, source de joie
et de bonheur, que Dieu les protège. À mon fiancé mon
exemple éternel, mon soutien moral et source de joie.*

Mahmoudi Zohra.



Dédicace

*À celui qui est mort alors qu'il était vivant dans mon cœur. À celui qui a scellé mon
nom et*

*ma appris le sens du sérieux et de la sincérité. À l'âme pure de mon père, que Dieu
ait pitié*

de lui et le fasse habiter dans son paradis spacieux.

*À celle qui m'a porté dans son ventre et a rempli mon cœur de son amour, que Dieu
la*

protège et prenne soin d'elle, ma chère maman.

*À ceux dont la présence éclaircit la vie et dont le cœur est rafraîchi en les voyant,
mes frères*

et sœurs, que Dieu nous garde unis et notre amour vivant.

*A ceux dont je chéris l'amitié et dont je suis fier de la présence dans ma vie,
mes chers amis*

sans exception, notamment ceux que le destin m'a réunis à l'école.

À ceux qui ont travaillé avec moi pour mener à bien ce travail, Guerna Omar

À tous les professeurs distingués, en particulier Dr Chammar Said

Senagria Salha

Dédicace

Je dédie ce travail ;

A mes cher parents qui m'avez toujours soutien et encouragé durant ces années d'études

A mes frères et mes sœurs, puisse Dieu vous santé bonheur, courage et surtout réussite

*Ames meilleurs amies« Marie ; Tassnime ; Malak ; Douaa, Manel, Abir » qui m'ont toujours
encouragé,*

A toute personne qui occupe une place dans mon cœur.



BouskayaSafa

Résumé:

Cette recherche vise à examiner l'impact de l'enseignement du français langue étrangère au niveau secondaire avec des contraintes institutionnelles telles que des programmes stricts et des exigences administratives strictes. Les enseignants doivent s'adapter à ces contraintes et trouver des moyens innovants d'enseigner les compétences linguistiques et de communication aux élèves. De plus, les classes de FLE sont souvent hétérogènes, ce qui nécessite des stratégies de différenciation pour répondre aux besoins individuels des étudiants. Malgré ces limites, les enseignants jouent un rôle essentiel en créant un environnement d'apprentissage stimulant et en gardant les élèves motivés

Mots clés

compétence rédactionnelle- écriture créative – travail collaboratif

Abstract:

This research aims to examine the impact of teaching French as a foreign language at the secondary level with institutional constraints such as strict curricula and strict administrative requirements. Teachers must adapt to these constraints and find innovative ways to teach language and communication skills to students. In addition, FLE classes are often heterogeneous, which requires differentiation strategies to meet the individual needs of students. Despite these limitations, teachers play a vital role in creating a stimulating learning environment and keeping students motivated

Keywords:

editorial skills - creative writing - collaborative work

Table des matières

<i>Remerciement</i>	
<i>Dédicace</i>	
Résumé:	
Table des matières	
Table des figures	
Table des Tableaux	9
Introduction générale:	9

CHAPITRE I: L'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire algérien

Introduction	13
1.L'enseignement du FLE en Algérie:	13
1.1.Le français et la réalité sociale algérienne	13
1.2. Les différents statuts de la langue française	17
1.3. Un système éducatif en mouvement : les différentes réformes	19
1.3. 1 La période coloniale :	20
1.3. 2 La période post-indépendante :	20
1.3. 3 L'école fondamentale (1980 – 1990) :	21
1.3. 4 La réforme progressive des programmes (1990 – 2023)	22
2.L'approche par compétences (APC)	23
2.1.Qu'est-ce que l'approche par compétence ?	24
2.2.L'approche par compétence dans l'enseignement :	25
2.3.L'apport de l'approche par compétence dans l'apprentissage	26
Conclusions	27

CHAPITRE II: Les difficultés Institutionnelles rencontrées par l'enseignant dans un cours du FLE.

1- Introduction	29
2- L'enseignement et l'apprentissage :	29
3-Le triangle didactique :	30
4-Les axes du triangle didactique	31

5-Le métier d'enseignement.....	32
6- Les éléments importants concernant le métier d'enseignement :	33
7- Le métier d'enseignant dans les textes officiels de l'éducation en Algérie	34
8-Enseignant et enseignement.....	36
9- L'enseignant et l'adaptation du programme :	39
10-Enseignant et inspecteur :	39
11- Responsabilités de l'enseignant :.....	40
12-Enseignant et administration :.....	41
13-Enseignant et manuel	43
Conclusion.....	45

CHAPITRE III: Partie Pratique

Introduction	50
Description et analyse de l'enquête.....	50
1-L'enquête par questionnaire:	50
2-La description du questionnaire	50
3-Analyse des données recueillies par le questionnaire	50
Synthèse	65
Conclusion	65
Conclusion :.....	67
Bibliographie	خطأ! الإشارة المرجعية غير معروفة.

Table des figures

Figure n°1: Sexe des enquêtés sondés.....	51
Figure n°2: Le programme scolaire est applicable dans votre classe.....	52
Figure n°3: L'enseignant applique le programme et ne applique.	53
Figure n°4: La raison difficulté du programme ou problème du temps.	54
Figure n°5: les directives administratives qui concernant le temps ; le programme et le l'évaluation.....	55
Figure n°6: Pourcentage de bénéfice tiré des observations de l'inspecteur	56
Figure n°7: L'enseignant Utilisez le manuel scolaires.....	57
Figure n°8 : Les activités vous utilisez ce manuel	58
Figure n°9: rencontrez-vous des obstacles concernant cette utilisation.....	59
Figure n°10: l'impact de l'administration su le processus enseignement-apprentissage	60
Figure n°11: L'administration vous fournit-elle les moyens nécessaires	61
Figure n°12: l'approche par compétence dans votre cours.....	62
Figure n°13: les problèmes lors de l'application de cette approche	63
Figure n°14: Les alternatives à cette approche.....	64

Table des Tableaux

Tableau n°1: Le pourcentage du sexe masculin et Femina qui patrisib dans l'enquête	51
Tableau n°2: Le programme scolaire est applicable dans votre classe	52
Tableau n°3: L'enseignant applique le programme et n'applique.	53
Tableau n°4: La raison difficulté du programme ou problème du temps.	54
Tableau n°5: les directives administratives qui concernant le temps ; le programme et le l'évaluation.....	55
Tableau n°6: Pourcentage de bénéfice tiré des observations de l'inspecteur.....	56
Tableau n°7: L'enseignant Utilisez le manuel scolaires	57
Tableau n°8: Les activités vous utilisez ce manuel.....	58
Tableau n°9: rencontrez-vous des obstacles concernant cette utilisation	59
Tableau n°10: Comment voyez-vous l'impact de l'administration su le processus enseignement-apprentissage?	60
Tableau n°11: L'administration vous fournit-elle les moyens nécessaires.....	61
Tableau n°12: Appliquez-vous l'approche par compétence dans votre cours	62
Tableau n°13: Rencontrez-vous des problèmes lors de l'application de cette approche.....	63
Tableau n°14: Proposez des alternatives à cette approche	64

Introduction générale

Introduction générale:

Aujourd'hui, l'enseignement/apprentissage des langues étrangères est assez obligatoire, il est à souligner que la langue étrangère nécessite des outils et des moyens afin qu'elle apprenne aux apprenants.

Le présent travail rentre dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de master en didactique du FLE qui a pour titre « **l'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire: les contraintes institutionnelles et le rôle de l'enseignant** ». La mondialisation et les échanges entre les pays font de la connaissance d'une langue étrangère une nécessité voire même, dans certains cas, une obligation.

Nombreux sont ceux qui sont conscients des multiples avantages et privilèges personnels et professionnels acquis avec des compétences linguistiques. C'est pour cette raison que le système éducatif algérien poursuit ses efforts afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement/apprentissage des langues. Bien que le français occupe une place fondamentale, voire même privilégiée, dans notre société et ce sur le plan éducatif, social et économique, grâce à l'abondance des médias, des paraboles et aux nombreuses filières de l'enseignement supérieur enseignées en langue française, il existe cependant des apprenants qui n'éprouvent aucune motivation vis-à-vis de l'apprentissage du français. Certains trouvent que les méthodes d'enseignement/apprentissage sont trop académiques, trop difficiles à suivre et à comprendre, d'autres disent qu'ils ont été traumatisés par des expériences scolaires ou tout simplement, que la connaissance de la langue française n'est pas essentielle dans leurs vies.

La didactique du FLE ne cesse de connaître des bouleversements marquants dans son évaluation. Elle œuvre pour la recherche de l'innovation et de l'efficacité en variant les moyens et les modalités en vue de mettre à l'aise les deux partenaires engagés dans l'acte d'enseignement /apprentissage, l'enseignant et l'apprenant.

A l'instar de toutes les sociétés, l'Algérie est soumise aux mutations mondiales. Par conséquent, l'enseignement /apprentissage du FLE s'est non seulement maintenu mais a connu un regain de vitalité. Toutes les méthodologies adoptées jusque là dans l'enseignement du FLE ont considéré l'enseignant comme étant le détenteur du savoir. Quant à l'apprenant, il était le capteur d'informations et ne participait pas à son apprentissage.

Ce sont tous ces inconvénients qui ont amené le ministère de l'Éducation nationale à opter pour une nouvelle approche nommée « l'approche par compétences ».

Ce travail tend, d'une part à mettre en exergue l'enseignement du français au cycle secondaire en tant que langue étrangère et des différentes difficultés retrouvées, d'autre part, il aborde en expliquant l'approche par compétences et les différentes notions qui s'y rapportent tout en exposant les obstacles rencontrés lors de l'enseignement/apprentissage de cette langue et comment y remédier.

L'enseignement/apprentissage de la langue française en Algérie a connu différentes étapes et maints réaménagements depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours. En effet, notre pays a connu ces dernières années à l'instar des pays européens une certaine dynamique dans le renouvellement méthodologique et la révision des programmes. Cette réforme, qui a touché tous les paliers et en particulier l'enseignement secondaire, a été rendue nécessaire par les changements intervenus à tous les niveaux de la vie de l'individu afin de pallier aux changements engendrés par la mondialisation et les technologies de l'information (TIC).

Dans ce contexte, le ministre de l'Education nationale a affirmé que « *L'éducation doit être en perpétuel renouvellement étant donné que le monde subit des changements d'ordre social, politique, technique, scientifique, culturel. Les systèmes éducatifs doivent actuellement faire à la fois le mieux pour répondre aux exigences du développement afin de relever le défi de la technologie qui est un moyen pour avoir accès au vingt- et- unième siècle.* » (Aboubeker Benbouzid : 2006.)

L'objectif de notre travail est d'étudier le rôle de l'enseignant en classe de FLE au secondaire et les contraintes institutionnelles.

Notre problématique s'établit autour de cinq questions principales :

- Quels sont les principes du renouvellement méthodologique dans l'enseignement du FLE au secondaire?
- Les enseignants du secondaire, sont-ils capables d'appliquer le nouveau programme de deuxième année secondaire d'une façon correcte?
- Est-ce que les manuels de français du cycle secondaire sont basés réellement sur l'approche par les compétences?
- Les outils et matériaux pédagogiques mis à la disposition des enseignants facilitent ils l'application des nouveaux programmes?
- Est-ce que l'évaluation scolaire adoptée actuellement dans nos lycées mesure efficacement les compétences visés dans chaque étape de l'apprentissage?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- Le renouvellement méthodologique constituerait un saut qualitatif mais il reste à parfaire.
- Un grand nombre d'enseignants seront incapables d'enseigner selon l'approche par compétences en raison de leur manque de formation.
- Les enseignants ne disposeraient pas des moyens et outils pédagogiques qui facilitent l'application de ce nouveau programme.

Ce mémoire sera réparti en deux parties, à savoir : théorique et pratique :

La première partie sera composée de deux chapitres. Le premier s'intitule : **l'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire algérien.** Et le second porte sur : **les difficultés institutionnelles rencontrées par l'enseignant dans un cours du FLE.**

La seconde partie sera pratique et composée d'un seul chapitre qui sera consacré à une enquête sur terrain afin d'être informée sur les pratiques du FLE en classe au secondaire. Dans ce même chapitre, nous ferons l'étude et l'analyse des résultats du questionnaire destiné aux enseignants et sera consacré aux vérifications des hypothèses formulées préalablement.

Notre travail s'achèvera par une conclusion où nous allons confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

CHAPITRE I

l'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire algérien

Introduction

La didactique du FLE ne cesse de connaître des bouleversements marquants dans son évolution. Elle œuvre pour la recherche de l'innovation et de l'efficacité en variant les moyens et les modalités, en vue de mettre à l'aise les deux partenaires engagés dans l'acte d'enseignement /apprentissage, l'enseignant et l'apprenant. A l'instar de toutes les sociétés, l'Algérie est soumise aux mutations mondiales. Par conséquent, l'enseignement /apprentissage du FLE s'est non seulement maintenu mais a connu un regain de vitalité. Toutes les méthodologies adoptées jusque là dans l'enseignement du FLE ont considéré l'enseignant comme étant le détenteur du savoir. Quant à l'apprenant, il était le capteur d'informations et ne participait pas à son apprentissage. Ce sont tous ces inconvénients qui ont amené le ministère de l'Education Nationale à opter pour une nouvelle approche nommée l'approche par compétences qu'est une pédagogie éducative dans laquelle les apprenants sont évalués sur les compétences qu'ils ont maîtrisées, et non sur le temps passé en classe. Elle privilégie le développement d'apprentissage à partir des situations authentiques et des problèmes complexes.

1.L'enseignement du FLE en Algérie :

L'enseignement-apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif. Dès lors, pour situer les fondements de ces changements, en apprécier la pertinence et en mesurer l'ampleur, il est indispensable de considérer la discipline dans la dynamique générale qui anime actuellement l'École algérienne. Les changements introduits dans l'enseignement du français sont d'ordre quantitatif et qualitatif, mais il est remarquable que ce soit les premiers qui aient été mis en évidence, au détriment des aspects de contenu et de méthode, dont les changements nous paraissent fondamentaux et potentiellement porteurs d'une amélioration significative de l'enseignement et du niveau de maîtrise de cette langue.

1.1.Le français et la réalité sociale algérienne

Le paysage linguistique algérien, se caractérise tout de même par un bain linguistique varié. Une situation de quadrilinguisme sociale à travers les différentes langues qui coexistent: l'arabe classique, l'arabe algérien (dialectal), le français et le berbère avec ses variétés (kabyle, mozabite, chelhi, chaoui etc.). A l'heure actuelle, la place qu'occupe la langue française dans la société algérienne est spécifique et/ou unique. Elle est différente de celle qu'occupe le français au Liban,

pays d'Amin Maalouf membre de l'académie française. Une place importante qui touche tous les domaines d'activité: social, éducatif, commercial et politique...etc.

En nous basant sur l'article de Miloud Boularas paru dans la revue *le français dans le monde* N°330/2003, nous pouvons apprendre qu'actuellement la langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et que la majorité des foyers algériens comprennent et pratiquent le français. Celui-ci domine le discours quotidien des algériens qui est généralement un mélange entre le français et l'arabe chez toutes les franges de la population et dans tous les secteurs : social, économique et éducatif. Les algériens utilisent le français dans différents secteurs liés à leur vie quotidienne : il est surtout la langue dominante dans le monde du travail et de l'économie. Dans tout le territoire nationale, l'administration, aussi bien étatique que privée, continue à fonctionner en français. La classe politique aussi, depuis la guerre de libération jusqu'à nos jours, n'hésite pas à utiliser le français même pour communiquer avec le peuple. De plus, la langue française constitue le symbole de la réussite et de la promotion socioprofessionnelle.

Il nous a semblé nécessaire de rappeler, sans donner des chiffres probants, que nous pouvons considérer l'Algérie comme le premier pays francophone après la France par l'importance de son nombre de locuteurs ayant, à des degrés divers, une plus ou moins grande maîtrise du français même si cette compétence peut être plus conséquente à l'oral qu'à l'écrit. et pourtant, l'Algérie n'est pas membre de l'OIF déclare l'ex président Abdelaziz Bouteflika au sommet de la francophonie tenu à Beyrouth (il n'en est que membre observateur depuis 2002) mais il participe aux activités de plusieurs organismes de la francophonie comme l'AUF par exemple.

Ce qui représente une situation paradoxale de la réalité algérienne. Cette absence de reconnaissance officielle de la francophonie qui marque la spécificité de l'Algérie explique, entre autres raisons, par une mémoire algérienne collective mal cicatrisée, due à une longue et amère période de colonisation terrible et traumatisante ainsi qu'une guerre de libération atroce. . Cependant, ce refus n'a aucune raison d'être envers la langue française précise l'ex président « nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a

autant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française »¹. Laissons nous le célèbre écrivain algérien Amin Zaoui nous décrire sa perception et sa propre vision de cette situation : «deux siècles ou presque d'antagonisme, de vivre-ensemble, de haine de mariage, de divorce telle est la situation de la langue française en Algérie»².

La langue et la culture françaises ne représentent pas seulement « un butin de guerre » selon l'expression de Kateb Yacine ne peuvent en aucun cas disparaître du marché linguistique algérien, car ils n'habitent ni les livres ni les papiers, mais ils habitent et obsèdent l'imaginaire collectif des algériens, , elles sont toujours présentes dans la société algérienne grâce aux paraboles greffées sur toutes les terrasses et les balcons . les algériens ,toutes couches sociales peuvent capter les chaînes de télévision française :TF1 ,TV5 ,France2, France3, etc. Certes, il y'a d'autres canaux comme l 'internet, le mobile et le voyage (la France représente le premier pays visité par les algériens) qui rendent l'échange avec les français possible et donnent à l'individu les moyens d'élargir son horizon, et de s'ouvrir sur le monde, à ce sujet F. DAHOU affirme que: «Dans la perspective de mondialisation et de conception du village planétaire, l'unilinguisme ne constitue qu'une forme particulière de l'analphabétisme. Les retombées d'un tel état vont de l'économie en dérive à la fermeture sur soi.»³ Les algériens aiment parler le français, la désirent mais ils la qualifient cependant de langue de colonisateur citons comme exemple le fait du président Houari Boumediene dans un colloque de Nations Unies où il parle en arabe et n'utilise pas le français; parce qu'il est la langue de colonisateurs. Egalement, dans cette optique, nous citons la parole de Y.KATEB qui affirme que nous pouvons dépasser et/ou ignorer l'aspect colonial du français et éviter les représentations erronées vis-à-vis de cette langue étrangère et nous mettons l'accent sur ses aspects positifs en tant que langue de communication, de transmission des savoirs et de transmission des faits et des pratiques culturels assez universels:«C'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté

¹AIT DAHMANE.K : « la langue française en Algérie : Stéréotypes interculturels et apprentissage en contexte plurilingue » in Henri BOYER, Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, l'Harmattan, Paris, 2007, p20.

²Amin ZAOUÏ cité in TESSA. Ahmed : « L'impossible éradication : l'enseignement du français en Algérie» l'harmattan, Algérie, 2017, p.13.

³DAHOU. F : «Didactique des langues, recherche et scientificité en Algérie: vers une gestion du patrimoine linguistique et des mentalités» sur: www.oasisfle.com , consulté le 28/02/2008.

algérienne.»⁴. En réalité, ce qui est mis en question, ce n'est pas la langue française que d'aucuns accusent. Mais c'est bien le colonisateur français qui a généré cet état de fait.

Ces représentations de l'autre qu'on considère comme l'envahisseur venu accaparer les biens et les richesses de ce pays, qui a détruit tout ce que l'algérien avait, et a de plus cher et de plus précieux, à savoir sa langue et sa culture, qui sont alimentées par l'histoire et par un discours idéologique particulièrement virulents, et qui sont reprises par la société, n'ont fait qu'accentuer un fossé déjà profondément creusé entre algériens et français et perpétuer un conflit qui a trop duré. Il est important de repenser et de reconstruire ces idées réductrices et ces représentations erronées à l'égard du français qui a tant servi la société algérienne. Ce rejet de la langue française et de sa culture, n'est pas une exclusivité algérienne. D'autres pays ont réagi pareillement, comme la Tunisie, qui une fois devenue indépendante, sa réaction ne s'était pas fait attendre: on enseignait volontiers la langue française mais pas la culture qu'elle véhicule. Une attitude, qui on ne s'en doute pas, n'est pas loin d'être idéologique. A. Séoud rend compte de ces attitudes qui sont, pour le moins paradoxales, en indiquant qu' *«on accepte volontiers la langue française, que l'on considère ou que l'on s'efforce à considérer comme une simple "langue véhiculaire, un simple" moyen de communication" et" d'accès à la science", etc., mais pas la culture de la France, dont l'impact peut créer des problèmes «idéologiques", "d'identité" et autres..."»*⁵.

T.BEN JALLOUN, pour sa part, retient que même si la langue française était la langue du colonisateur. A nos jours, elle est perçue autrement, considéré comme la langue des écrivains et de grande culture, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leur aspirations. et le génie des écrivains algériens dans cette langue continue à écrire la société et dire les rêves. Vouloir l'occultier signifie nier l'une des composantes du peuple algérien. Après MALEK HADDAD, d'autres grands écrivains sont apparus : Rachid BOUDJEDRA, Rachid MIMOUNI, Tahar DJAOUT, Yousef SEBTI, Yasmina KHADHRA, Anouar BENMALEK, Hamid GRINE, Kamel DAOUD, ... Il est à signaler qu'en 2015, nous avons perdu un grand écrivain Assia DJEBBAR, membre de l'académie française. De même *« le français est une langue internationale dont le prestige et la notoriété sont universellement établis. Nous en priver et en priver nos enfants reviendrait à refuser ce que notre histoire récente a réussi à forger. »*⁶

⁴KATEB. Y, cité par NYSSSEN Hubert, «L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue» in *Jeune Afrique*, collection B, Arthaud, Paris, 1970, p.77.

⁵SEOUD. A: "***pour une didactique de la littérature***", Les Editions Didier, Paris, 1997, P. 20.

⁶ABDOU.E, *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Ed. DAR EL GHARB, Oran, 2004, p.291.

En définitive, nous pourrions dire que c'est « *la colonisation qui a enfanté la langue française en Algérie* », mais est-ce après cinquante-huit ans d'indépendance, l'Algérie est incapable de voir qu'elle ne veut pas abandonner cet enfant qui devient de plus en plus gâté? C'est ce qu'indique la place du français dans le système éducatif algérien.

1.2. Les différents statuts de la langue française

La question du statut de la langue française en Algérie s'avère particulièrement difficile à définir et reste un objet d'âpres débats depuis l'indépendance du pays en 1962. Cette question semble pas définitivement tranchée à cause des enjeux sociaux et politiques conflictuels. Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu : d'une part, il y eut une attitude de rejet tant par le pouvoir politique que par la société mais d'autre part, il est la langue de l'ouverture au monde moderne et synonyme de réussite sociale. À ce propos nous reprenons la citation de D.GAUBET qui affirme que : « *Le français en tant que la langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme.* »⁷.

En effet malgré la politique d'arabisation préconisée par le pouvoir politique en Algérie, le rôle assumé par la langue française fait de cette dernière une langue de scolarisation, d'information scientifique, de communication et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat.

La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. La sociolinguiste algérienne Asselah-RahalSafia subdivise les francophones algériens en trois catégories⁸, celle des « francophones réels », des « francophones occasionnels » et des « francophones passifs ». Les premiers utilisent le français au quotidien, les seconds l'utilisent occasionnellement, en alternance avec l'arabe¹⁴⁸, c'est ce qu'elle appelle « un usage alternatif » que commande des objectifs déterminés. Quant aux francophones de la troisième catégorie dite de « francophones passifs », ceux-là comprennent le français sans le parler.

⁷ GAUBET.D, «Alternance des codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé?» in Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n14, décembre1998, p.122.

⁸ Asselah-RahalSafia cité par CHACHOU. I in «*La situation sociolinguistique de l'Algérie Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre.* » L'Harmattan, Paris, 2013, p.113.

Dans plusieurs pays francophones tel que l'Algérie, la langue française change de statut, elle a connu des appellations multiples, qui témoignent de la difficulté, au sein de la société algérienne, à «déterminer au français à la fois un désignant stable et une place dans la réalité des pratiques linguistiques»⁹ Elle est considérée tantôt comme langue étrangère tantôt comme langue seconde ou encore comme langue de scolarisation ou d'administration, quelque fois même ignorée totalement dans les régions les plus reculées du pays. Il est à signaler qu'elle reste absente des textes officiels, à l'exception de ceux qui régissent l'enseignement. Dans tous les cas, ces désignations sont manipulatoires et à l'occasion de rencontres scientifiques le débat sur les appellations «FLE, langue seconde, première langue étrangère» resurgit.

Une fois transmis sur le terrain didactique, le statut de la langue française continu d'alimenter les débats sans trouver des solutions définitives. La distinction entre français langue seconde (FLS) et français langue étrangère (FLE) passe par le statut de la langue dans le pays où elle est enseignée et par l'utilisation que peuvent en faire les apprenants. Jean-Pierre Cuq¹⁰ définit le FLS comme le français parlé à l'étranger avec un statut particulier. Il s'agit en principe de l'usage du français dans les anciennes colonies ou dans les anciens protectorats français. Le français n'y est pas la langue maternelle, ni même une simple langue étrangère comme le français l'est aux Etats-Unis par exemple. Le français langue seconde est utilisée comme langue d'enseignement à partir d'un certain niveau et permet à un niveau social plus élevé. La langue étrangère serait celle qui est apprise en classe mais qui n'est pas parlée par la communauté environnante et qui ne jouit pas d'un statut officiel dans ces pays.

Après l'indépendance, pour des raisons historiques, le français avait le statut de langue seconde, ce statut s'explique par le fait que cette langue était considérée comme langue de scolarisation jusqu'à l'avènement de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien, en 1980.

Malgré toutes les dispositions prises à l'encontre de l'enseignement de la langue française, cette langue n'a cependant pas disparu du système éducatif. Elle a résisté dans les cycles primaire, moyen et secondaire comme langue étrangère. Elle reste la langue d'enseignement à l'université dans les disciplines scientifiques comme la physique, la chimie, les sciences médicales, les sciences économiques et ou les disciplines techniques.

⁹ MORSLY, D. (1984). «La langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue française en Algérie». *Le Français dans le monde. Horizons Maghreb*, 189, p. 22-26.

C'est cette situation qui a entraîné un malaise chez les nouveaux bacheliers des filières scientifiques formés aux disciplines scientifiques en langue arabe (douze ans de pratique de la langue arabe : 6 ans au primaire, 3 ans au CEM et 3 ans au secondaire). Dès le premier jour de leur rentrée universitaire, ces bacheliers se trouvent devant un problème, celui de suivre un cours magistral en français.

Une autre distinction entre le Français sur objectif spécifique (FOS) et le Français sur objectif universitaire (FOU) : Le français sur objectif spécifique est une expression venue de l'anglais « *English for specific Purposes* ». Les objectifs assignés à cet enseignement sont : amener l'apprenant non pas à connaître la langue française et sa culture mais d'être apte à faire quelque chose à l'aide de cette langue. Faciliter pour les professionnels et les spécialistes dans un domaine précis, la communication écrite ou orale en langue française, et de faire acquérir un français utile et utilisable. Quant au français sur objectif universitaire est destiné à des étudiants de niveau et de spécialités confondus. Son objectif général est le « comment » c'est-à-dire comment prendre des notes, comment rédiger un résumé, une synthèse de documents, une introduction, un plan, une conclusion.

La langue française change de statut sans pour autant que les méthodes d'apprentissage/enseignement et la formation des enseignants puissent s'adapter aux nouvelles données.

1.3. Un système éducatif en mouvement : les différentes réformes

Rappelons en premier lieu que la succession des invasions étrangères qu'a connues l'Algérie entraînait l'implantation d'une sphère linguistique variée et riche, ou des langues et des variétés superposent au substrat berbère sans connaître la même évolution. Il faudrait rappeler aussi que la situation sociolinguistique de l'Algérie à la veille de l'occupation française présente une opposition de plusieurs aires linguistiques et culturelles¹¹. Mais, à cette époque, comme le déclare le général Valasé : « *presque tous les arabes savent lire et écrire, dans chaque village il y'a des écoles.* »¹²

¹¹BOURDIEU, P: *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de trois études d'ethnographie kabyle*, Paris, Librairie DROZ, 1972, p.52.

¹² LACHRAF.M, 1974, cité par QUEFFELEC. A. &al, p.21.

1.3. 1 La période coloniale :

Le pouvoir colonial ,afin de parachever sa conquête militaire, a entrepris d'éradiquer définitivement les fondements de l'organisation sociale algérienne, constituée de la population arabo-berbère tout en pratiquant une guerre atroce contre les langues arabes et berbères ainsi que leurs cultures.les colonisateurs ont pratiqué une politique de terre brûlée en attaquant et détériorant les repères culturels et sociaux de l'identité algérienne et imposant la langue et la culture française.

L'administration française a éliminé presque le rôle de tous les établissements religieux et scolaires (écoles coraniques, medersas, zaouïas et mosquées) en réduisant l'enseignement de l'arabe aux écoles rudimentaires et aux zaouïas décadentes ¹³.la langue française a substitué la langue arabe considérée comme «une langue étrangère, ennemie». Vers 1840, l'une des premières mesures prises par les responsables français fut de supprimer l'enseignement de la langue arabe en confisquant tous les biens des fondations qui les supportaient. S'ajoute à cela des mesures d'intimidation contre les talebs (enseignants) qui enseignaient langue et religion. Ainsi la langue française fut imposée comme langue écrite, langue officielle de la colonisation. A signaler la présence, a cette période, d'une inégalité d'accès à l'école coloniale entre la population arabo-berbère et la population française. A noter aussi qu'à cette époque, l'école coloniale fut longtemps rejetée par la population musulmane, elle était considérée comme« une entreprise d'évangélisation» .ce rejet de l'école coloniale s'explique par le fort attachement à l'islam et aux langues arabe et berbère pour se préserver de l'idéologie de l'envahisseur. Ainsi, une conscience nationale, peu à peu, prit naissance. Une conscience qui va se préoccuper des différentes formes de résistances sur tous les stades culturels et politiques jusqu'à la proclamation de l'indépendance (1962)

1.3.2 La période post-indépendante :

Cette période commence juste après l'indépendance (1963), jusqu'à l'année 1976 où l'école algérienne n'était que l'héritage du colonisateur et le système éducatif de l'Algérie n'était qu'un prolongement direct du système de la période coloniale. Au lendemain de l'indépendance, L'impact de la domination linguistique coloniale a fait du français la première langue étrangère Sur le plan formel, elle est définie comme la première langue étrangère, mais elle reste dominante dans les institutions administratives et économiques A cette époque le français était la langue

¹³ Ibid.

d'enseignement pour presque toutes les disciplines. L'utilisation de la langue arabe à l'école était réservée seulement aux matières littéraires. Elle a été enseignée comme objet jusqu'en 1971. L'encadrement était formé en langue Française seul un nombre restreint d'enseignants dispensaient un enseignement en langue arabe classique. A l'université, il n'avait pas de difficultés de langue pour suivre les cours dispensés en français. A l'époque n'existait pas de coupure linguistique entre le système scolaire et les études supérieures. Dans les années 1970, des transformations ont été décidées dans le cadre des nouvelles politiques économiques et sociales. Le français passe au statut de langue étrangère. L'objectif est d'enseigner une langue à finalité technique plutôt qu'une culture, même si dans l'article 25 du titre III de l'ordonnance du 16 Avril 1976, il est stipulé que : « *l'école fondamentale est chargée de dispenser aux élèves [...] l'enseignement des langues étrangères qui doit leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations étrangères et développer la compréhension mutuelle entre les peuples* ». ¹⁴ L'école algérienne continue à fonctionner ainsi jusqu'aux années 1975 en visant la coopération avec la France qui ne se limitait pas au domaine éducatif seulement mais également au domaine économique, social et même politique. Et c'est dans les années 70 que l'Algérie a revendiqué son identité arabe; se donnant comme objectif de récupérer ses origines, elle promulgue la loi de l'arabisation. Le français sera remplacé du jour au lendemain par l'arabe, au primaire d'abord et puis dans les deux autres cycles moyen et secondaire. Les disciplines à contenu idéologique sont arabisées : l'Histoire, la géographie, la philosophie, etc. aucune discipline n'est dispensée en français dans le cycle fondamental et secondaire à part le français, enseigné comme matière obligatoire. La langue arabe sera, donc, appelée à jouer le rôle qui doit lui revenir. Cependant, le processus d'arabisation n'a pas eu vraiment les fruits qu'elle avait espérés. Cet état de lieu a considérablement renforcé le bilinguisme dans notre pays, mais elle n'a pas trop duré.

1.3. 3 L'école fondamentale (1980 – 1990) :

L'ordonnance du 16 Avril 1976, qui n'a été appliquée qu'en 1980, modifie profondément le système éducatif algérien, mais conserve au français et à l'arabe les fonctions instituées en 1972 (la loi d'arabisation). Les articles 8 et 9 précisent « *l'enseignement est assuré en langue nationale à tous les niveaux d'éducation et de formation et dans toutes les disciplines. Un décret précisera les modalités d'application du présent article [...] l'enseignement d'une ou*

¹⁴ Ordonnance du 16 Avril 1976, article 25. Titre III.

de plusieurs langues étrangères est organisé dans des conditions définies par décret »¹⁵. Cette période se caractérise par l'instauration de l'école fondamentale. Pendant ces années, on a attesté une accentuation du phénomène d'arabisation, Mais cela a conduit après quelques années à des conséquences négatives dans le système éducatif algérien, à cause des difficultés qu'affrontent les apprenants lorsqu'ils accèdent au niveau supérieur, où les branches scientifiques s'enseignent toujours en français.

1.3. 4 La réforme progressive des programmes (1990 – 2023)

Depuis le début des années 2000, au sortir de la période de terrorisme et le rétablissement de la paix. L'Algérie a connu plusieurs phases de réforme de son système éducatif, où d'énormes efforts sont déployés pour remédier les lacunes. Le conseil supérieur de l'éducation est créé par décret présidentiel du 11 Mars 1996. Dans une lettre de mission, le président de la république souligne que : *« la commission examinera les dispositions appropriées en vue d'intégrer l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif »¹⁶*.

Durant cette période (allant de 1990 jusqu'à 2003), plusieurs changements ont été introduits, commençant par les programmes et les manuels qui sont réaménagés en 1993, en 1995 et en 1998 dans la visée de mettre à la disposition des enseignants de bons outils pédagogiques à investir pour former des apprenants autonomes et capables de se prendre en charge, en leur faisant apprendre à chercher pour accéder au savoir et ne pas se contenter seulement de l'apport de l'enseignant en classe.

La rentrée scolaire de 2003 a été marquée par un tournant important du fait de la mise en place d'une nouvelle série réformes du système éducatif. L'objectif est clair : l'école algérienne se veut moderne et ouverte sur le monde, d'où notamment le choix de revaloriser l'enseignement des langues. Pour ce faire cette commission souligne dans son rapport qu' *« une politique des langues étrangères sérieuse et souhaitable, doit être mise en place dès que possible, notamment dans le système éducatif. Elle aura pour finalité de redonner aux langues étrangères la place qui doit être la leur, comme supports incontournables pour l'accès à la science, à la technologie et à la culture mondiale »¹⁷*. Il va sans dire que l'objectif de la réforme se manifeste dès que l'école

¹⁵ Op. Cité. Articles 8 et 9.

¹⁶ Décret présidentiel du 11 Mars 1996.

¹⁷ Rapport de la commission de la réforme du système éducatif, 2001, p. 23.

algérienne veut être moderne et ouverte sur le monde d'où notamment le choix de revaloriser l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Encore une fois, les réformes, ont touchées plus particulièrement l'enseignement du français, en visant soit la promotion du statut de cette langue, soit la reléguer ou même la remplacer par l'anglais. Pour suivre la culture de la mondialisation certaines lois ont été promulguées restituant à la langue française son véritable statut, et qui édictent que dès lors, le français doit être enseignée et apprise, obligatoirement, comme première langue étrangère dès la 2^{ème} année du primaire. Une loi qui a été révisée plus-tard, pour décider définitivement que le français sera obligatoirement enseigné à partir de la 3^{ème} année primaire.

En fait, ces décisions, de notre tutelle, affirment la volonté de l'Etat de changer sa vision à propos de la langue française, d'une langue de colonisateur, à une langue nécessaire pour accéder à la technologie et à la modernité.

2.L'approche par compétences (APC)

Dans les années 80 et avant son apparition dans le domaine scolaire, l'APC était adoptée dans les formations professionnelles visant à perfectionner les compétences de personnels et améliorer leur productivité. C'est une méthodologie ciblée dans la mesure où elle fixe un référentiel de compétences à atteindre vers la fin de la formation dans un poste de travail bien déterminé.

Partant de ce principe (un référentiel de compétences) l'APC fut adopté dans le domaine de l'enseignement et elle est de plus en plus admise dans les systèmes éducatifs.

Dans le processus Enseignement/Apprentissage l'approche permet l'élève d'acquérir des compétences durables susceptibles de l'aider dans son parcours éducatif et dans la vie quotidienne. Elle met l'accent sur tous ce qui est fondamental afin de garantir une meilleure transmission des savoirs. L'APC devient donc la base pédagogique de tous les constituants de l'enseignement.

Les actions et les réflexes de l'apprenant deviennent la principale source de son apprentissage, elle vise à mettre l'apprenant dans le centre du processus éducatif pour lutter contre son échec.

L'approche par compétences consiste en un apprentissage plus concret, plus actif et plus durable. Elle est un des éléments clés des réformes actuelles pour adapter l'école luxembourgeoise aux besoins de notre temps.

Il s'agit là d'une démarche dans laquelle sont engagés tous les systèmes éducatifs européens. Elle consiste à définir les compétences dont chaque élève a besoin pour passer à l'étape suivante de son parcours scolaire, pour accéder à une qualification et pour être préparé à l'apprentissage tout au long de la vie.

Une compétence, c'est un ensemble de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être que l'élève doit pouvoir utiliser pour répondre à un problème précis.

Un mécanicien d'automobile doit avoir appris des éléments de mécanique, de pneumatique et d'électronique, mais il n'est considéré comme compétent que s'il est capable d'utiliser toutes ces connaissances pour détecter et réparer la panne de votre voiture. À l'École, on dit également qu'un élève a acquis une compétence lorsqu'il sait quoi faire, comment faire et pourquoi faire dans une situation donnée.

L'approche par compétences met donc l'accent sur la capacité de l'élève d'utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie.

L'approche par compétences est liée à l'idée d'établir des socles de compétences pour certains moments du parcours scolaire. Ces socles regroupent les connaissances et les compétences indispensables que chaque élève devra avoir acquises pour passer d'une étape de son parcours à la suivante. Ils sont définis pour chaque branche de l'enseignement fondamental et des classes inférieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Si on parle de compétence dans le milieu de l'éducation, c'est pour mettre l'accent sur le développement personnel et social de l'élève.

C'est donc, dans la perspective d'une appropriation à la fois durable et significative des savoirs que s'impose, dans les programmes, l'entrée par les compétences : *« L'approche par les compétences traduit le souci de privilégier une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réaction face à des situations-problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basé sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir »*¹⁸

cf. référentiel général des programmes.

2.1. Qu'est-ce que l'approche par compétence ?

L'approche par compétence c'est l'approche qui permet à l'apprenant d'acquérir des compétences durables susceptibles de l'aider dans son parcours éducatif et dans la vie

¹⁸ Référentiel général des programmes.

quotidienne. Elle met l'accent sur tous ce qui est fondamental afin de garantir une meilleure transmission des savoirs. Donc l'approche par compétence devient la base pédagogique de tous les constituants de l'enseignement.

Les réflexes de l'apprenant deviennent la principale source de son apprentissage. Elle vise à mettre l'apprenant dans le centre du processus éducatif pour lutter contre son échec.

Aussi, c'est un courant pédagogique qui permet à l'apprenant de construire les connaissances en vue de faire face à des situations de la vie courante. Son but est de développer des compétences chez l'apprenant.

Autrement dit, l'approche par compétence est un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir être, il s'agit de s'approprier des savoirs scolaires que l'apprenant doit restituer le jour de l'examen que le préparer à réinvestir ses connaissances dans des situations de la vie de tous les jours. C'est ce qui constitue le fondement de cette approche.

L'approche par compétence est un mode pédagogique qui tend à s'imposer très largement dans les systèmes éducatifs. Elle a donné naissance à une nouvelle façon de concevoir l'enseignement par rapport : à ses buts, à ses démarches et à la pratique de la classe. Elle est pour atteindre le but de former des individus non seulement savants, mais également compétents, selon cette approche, l'élève est invité à développer ses compétences.

Autrement dit, l'approche par compétence est un ensemble de différents savoirs acquis par l'apprenant qui l'aide de sa vie quotidienne. Aussi, l'approche par compétence est définie dans le programme de français en termes de maîtrise et d'acquisition d'un ensemble de contenus disciplinaires et d'habilités.

2.2.L'approche par compétence dans l'enseignement :

L'approche par compétence est une notion qui s'est développée au début des années 1990 et vise à construire l'enseignement sur la base de savoir-faire, évalués dans le cadre de la réalisation d'un ensemble de tâches complexes. L'enseignement devient alors apprentissage.

Ce qui est visé à travers l'approche par compétence, c'est un meilleur développement des apprenants qui leur donne la possibilité de se mobiliser dans des différentes situations.

L'approche par compétence permet de fixer notre langue et sauvegarder le patrimoine, et avec cette approche que l'apprenant connaît son identité, aussi à travers cette approche, l'élève doit aimer sa langue et il cherche toujours à la développer et l'aménager. L'apprenant s'intègre dans le milieu associatif et il apprend avec ses co-équipiers.

L'élève devient autonome, il cherche lui-même les connaissances qui lui permettent de mieux évaluer son apprentissage. Il doit acquiescer d'une manière plus rapidement et efficace.

L'apport de cette approche sur l'enseignant, il devient juste un outil pour aider l'élève, à apprendre et non un pot à vider dans la tête de l'apprenant, et être le vrai acteur et guide pour développer notre langue, à son tour aussi, former des apprenants acteurs et guides de demain vers un meilleur avenir.

C'est les enseignants de la langue française qui sont les premiers à pratiquer cette méthode, donc, rien ne les étonne et tout le monde leur dit ça. Ajoutant que cette méthode aide à rendre l'enseignement de français meilleur quand il est traité avec les élèves, et à connaître les forces et les faiblesses de l'apprenant pour mieux l'évaluer, là où on donne à chacun son droit. L'A.P.C permet à la langue d'être apprise par plus de nombre d'apprenants grâce à la démarche d'interaction exercée en classe.

En effet, « L'approche par compétence transforme une partie des savoirs disciplinaires en ressources pour résoudre des problèmes, réaliser des projets, prendre des décisions. Cela pourrait offrir une entrée privilégiée dans l'univers des savoirs : plutôt que comprendre plus tard à quoi elles servent, les élèves verraient immédiatement les connaissances soit comme des bases conceptuelles et théoriques d'une action, soit comme des savoirs procéduraux (méthodes et techniques) guidant une action.

2.3. L'apport de l'approche par compétence dans l'apprentissage

Elle consiste à un apprentissage durable. S'il y a les moyens pour bien l'appliquer, elle aide à résoudre les problèmes de l'échec scolaire. L'approche par compétence assure un meilleur apprentissage.

Notamment pour la langue française qu'elle a besoin d'une nouvelle méthode pour l'enseigner, l'approche par compétence permet l'amélioration de l'enseignement de la langue française qui doit être basé sur l'acquisition des compétences qui se développent en mettant l'apprenant au centre d'apprentissage, aussi le développement des capacités intellectuelles des apprenants.

L'apprentissage de la langue française à l'école doit être fondé sur l'acquisition des compétences. Ces compétences seront développées, en mettant les apprenants dans des situations qui donnent du sens à ce qu'ils apprennent et qui les rendent en mesure de mobiliser les

connaissances acquises en cours d'apprentissage, grâce à un modèle intégratif d'exercices pratiques et de situations-problèmes.

Dans toutes les activités de la classe, l'apprentissage de la langue française doit constamment être orienté vers la vie, par la prise en compte du sens.

L'élève, à cet effet, doit être conscient que ce qu'il apprend à du sens pour lui, doit servir à quelque chose dans la vie de tous les jours. C'est ainsi que l'enseignement de cette discipline sera orientée vers le développement des capacités intellectuelles supérieures telle que : la résolution de problèmes par l'effort personnel et la réflexion ».

Conclusions

En conclusion, l'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire algérien est un processus complexe qui présente à la fois des aspects positifs et des défis à relever. Il est encourageant de constater que le FLE est intégré dans le curriculum scolaire, ce qui permet aux élèves d'être exposés à la langue française dès leur plus jeune âge. De plus, l'accent mis sur la communication orale et écrite favorise le développement des compétences linguistiques des élèves. Cependant, il existe des défis à relever, tels que le manque de ressources pédagogiques adaptées et de matériel didactique de qualité, ainsi que la surcharge des programmes scolaires. Ces obstacles peuvent limiter les possibilités d'apprentissage des élèves et nécessitent des investissements dans la création de ressources pédagogiques appropriées et une révision des programmes scolaires. En outre, la formation continue des enseignants de FLE est essentielle pour garantir un enseignement de qualité. Les enseignants doivent être régulièrement formés sur les nouvelles méthodes d'enseignement et les approches pédagogiques innovantes afin de pouvoir offrir un enseignement efficace aux élèves. En conclusion, il est important de continuer à investir dans l'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire algérien en fournissant des ressources pédagogiques adaptées, en révisant les programmes scolaires et en offrant une formation continue aux enseignants. Cela permettra de garantir un enseignement de qualité et de favoriser l'apprentissage efficace du FLE pour les élèves algériens.

CHAPITRE II

**Les difficultés Institutionnelles rencontrées
par l'enseignant dans un cours du FLE.**

1- Introduction

L'enseignement du français langue étrangère (FLE) peut être confronté à diverses difficultés institutionnelles qui peuvent compliquer le travail de l'enseignant. Ces difficultés sont souvent liées à l'environnement dans lequel l'enseignant exerce, notamment les programmes d'études, les ressources disponibles, les contraintes de temps et les attentes des apprenants. Ces facteurs peuvent représenter des défis importants pour l'enseignant, qui doit trouver des solutions adaptées pour offrir une expérience d'apprentissage efficace et enrichissante à ses apprenants. Nous explorerons ainsi ces différentes difficultés institutionnelles et leur impact sur l'enseignement du FLE.

2- L'enseignement et l'apprentissage :

On peut dire que l'enseignement et l'apprentissage sont intégrés. Nous parlons d'enseignement et d'apprentissage. à

Cependant, il n'y a pas de cause à effet entre l'enseignement et l'apprentissage.

Ces deux concepts font partie de ce qu'on appelle la didactique : le détail pédagogique (le pôle du savoir).

Crédits pédagogiques (Centre étudiant), Intervention éducative (Centre pédagogique). L'enseignement et l'apprentissage sont étroitement liés et interdépendants. L'enseignant joue un rôle clé dans la facilitation de l'apprentissage en fournissant des informations, des orientations et des activités appropriées, tandis que les apprenants sont responsables de leur propre apprentissage en s'engageant activement dans le processus et en utilisant les ressources mises à leur disposition.

Enseignement :

L'enseignement n'est pas seulement de la transmission d'information : il faut favoriser l'activité psychologique de l'enfant, son activité d'apprentissage et la variabilité des situations d'enseignement.

L'enseignement est l'ensemble des activités déployées par les maîtres directement ou indirectement, afin qu'au travers de situations formelles et semi-formelles, des élèves effectuent des tâches pour s'emparer de contenus spécifiques. L'enseignement doit provoquer des apprentissages.

Il doit être organisé, programmé, évalué

L'apprentissage est une activité intellectuelle qui aboutit à l'acquisition de connaissances non innées. Cela nécessite donc une activité guidée.

Un apprentissage peut aussi désigner un savoir ou un savoir-faire acquis. L'apprentissage, quant à lui, est le processus par lequel les apprenants acquièrent de nouvelles connaissances, compétences et attitudes. Il peut se produire de différentes manières, notamment par l'observation, la pratique, l'expérience et l'interaction avec les autres

3-Le triangle didactique :

Définition du triangle didactique

Le triangle didactique est un schéma, devenu classique en sciences de l'Education, qui prend sa source dans les travaux de Jean Houssaye (1988) et qui a inspiré les travaux de Brousseau et son équipe (1998). Il permet de modéliser la situation didactique autour de trois pôles et leurs relations : enseignant, savoir et apprenant. (G. Miaret (1979))

Le triangle didactique de Jean HOUSSAYE



Selon Jean Houssaye le triangle didactique est un acte pédagogique qui peut être défini comme un triangle composé de trois éléments : l'enseignant, le savoir et l'élève. Il explique que le

triangle didactique est relatif à une systémique qui est appelée d'ailleurs système didactique. Ce dernier détermine trois axes relationnels entre les trois pôles du triangle ¹⁹ :

- ❖ Approche épistémologique : sur l'axe Savoir_Enseignant
- ❖ Approche psychologique : sur l'axe Enseignant_Elève
- ❖ Approche pédagogique : axe Elève_Savoir

Selon le point de vue d'Yves Chevallard, le triangle didactique est un schéma représenté du système didactique. En effet, le domaine éducatif se base complètement sur les interactions entre la disciplinarité : l'élève et l'enseignant, d'ailleurs l'enseignement classique indique que l'enseignant est en avance par rapport à l'apprenant car il dispose plus de savoir et qu'à son tour le partage et quant à l'élève acquiert ce savoir. **(Halté, 1992)**

4-Les axes du triangle didactique

Jean Houssaye décrit tout acte pédagogique comme l'espace entre trois pôles d'un triangle didactique : l'enseignant, l'élève et le savoir. A vrai dire, la pédagogie se situe en avant du côté des interactions entre maître et élève formant ce qu'on appelle ordinairement la relation pédagogique. Quant à la didactique, elle tient le savoir comme position de départ. Le triangle didactique étudie les interventions, entre enseignant et élève, relatives à un savoir dans une situation à finalité didactique. L'enjeu d'apprentissage est de passer d'un état initial à un état final vis-à-vis du savoir. Commençons à définir les trois axes : le savoir désigne les contenus, les disciplines, les programmes, les acquisitions, etc. Les élèves sont considérés passifs, ils renvoient aux éduqués, aux formés, aux enseignés, aux apprenants, etc. En ce qui concerne l'enseignant, il est celui qui se charge d'instruire, de former, d'éduquer et d'initier à l'apprentissage ou à l'interaction. C'est en quelque sorte, le centre de la classe qui conduit les activités, il doit être une unité entrouverte à différentes perspectives, apte de communiquer rentablement avec les élèves. Dans une situation interactionnelle, l'enseignant ne se contente pas seulement de faire parler un élève, mais aussi il lui fait apprendre des notions d'une langue étrangère (grammaire, vocabulaire...etc.)

➤ Le processus «Enseigner »

¹⁹ <https://www.profinnovant.com/quest-ce-que-le-triangle-didactique/>

Cette évolution se voit entre l'enseignant et le savoir. Dans ce processus, il y a l'enseignement qui est dirigé par l'enseignant bien évidemment ; c'est la transposition didactique voire la façon dont le savoir ou l'information est communiquée. C'est une analyse didactique.

➤ **Le processus «Former »**

Ce processus est conçu entre l'enseignant et l'élève. L'objet de ce dernier est de former et éduquer un apprenant. Elle concerne les techniques d'enseignement.

➤ **Le processus «Apprendre »**

Ce mouvement se repère entre l'apprenant et le savoir. On favorise les apprenants et le savoir au détriment du professeur. Ce processus pédagogique favorise caractère constructiviste, l'élève doit créer ses propres savoirs.

En définitive, la pédagogie et la didactique contrôlent ces différents processus de façon à redonner à l'apprentissage une efficacité possible. Chaque processus de ce triangle didactique est obligatoire à la procédure d'enseignement cependant aucun processus ne doit s'employer distinctement des autres, car il peut engendrer des dérivations. Le savoir rencontre plusieurs changements pour se concevoir comme un objet d'enseignement. Les modifications qui se créent dans le cadre du mouvement d'enseignement et apprentissage, se réalisent dans les relations entre l'enseignant et l'apprenant.

5-Le métier d'enseignement

Les débuts en enseignement Les débuts en enseignement ont fait l'objet de nombreuses études (**Huberman, 1989; Desgagné, 1995; Mukamurera, 1998; Baillauquès, 1999**). Parmi les aspects qui reviennent régulièrement dans ces recherches, mentionnons entre autres ce que Huberman appelle le « choc du réel » durant les débuts dans la profession (**Huberman, 1989; Desgagné, 1995; Baillauquès, 1999; Deschenaux, Roussel et Boucher, 2008**), les problèmes liés à la précarité d'emploi (**Boutin, 1999; Loi gnon, 2006; Mukamurera, Bourque et Gingras, 2008; Sauvé, 2012**) ou l'abandon hâtif du métier (**Tardif, 2001 ; Mukamurera, Bourque et Gingras, 2008; Karsenti et Collin, 2009**). En exposant ce que disent les recherches, nous verrons en quoi ces différents aspects sont intéressants pour comprendre le contexte particulier des enseignants de la formation professionnelle.

Le métier d'enseignement est un métier noble et crucial qui consiste à transmettre des connaissances, des compétences et des valeurs à des étudiants ou des apprenants. Les enseignants jouent un rôle essentiel dans la société en formant les générations futures et en contribuant à leur développement intellectuel, émotionnel et social.

6- Les éléments importants concernant le métier d'enseignement :

- ❖ **Responsabilité éducative :** Les enseignants sont responsables de concevoir et de dispenser des programmes d'études adaptés aux besoins de leurs élèves. Ils doivent veiller à ce que les matières enseignées soient pertinentes et en phase avec les programmes éducatifs officiels.
- ❖ **Création d'un environnement d'apprentissage:** Les enseignants créent un environnement propice à l'apprentissage en encourageant l'engagement, la curiosité et la participation des étudiants. Ils doivent également faire preuve de patience et d'empathie pour aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage.
- ❖ **Évaluation des élèves:** Les enseignants évaluent régulièrement les progrès des élèves pour identifier leurs forces et leurs faiblesses. Ils utilisent ces évaluations pour ajuster leur enseignement et fournir un soutien supplémentaire si nécessaire.
- ❖ **Gestion de classe:** Le maintien d'une classe bien gérée et disciplinée est essentiel pour un apprentissage efficace. Les enseignants doivent instaurer un climat de respect mutuel et de compréhension tout en établissant des règles claires et équitables.
- ❖ **Formation continue:** Le domaine de l'éducation évolue constamment, et les enseignants doivent se tenir au courant des dernières méthodes d'enseignement et des avancées pédagogiques. La formation continue est donc importante pour améliorer constamment leurs compétences.
- ❖ **Collaboration avec les parents et les collègues:** Les enseignants travaillent souvent en collaboration avec les parents des élèves pour soutenir leur développement. Ils coopèrent également avec leurs collègues pour partager des idées et des meilleures pratiques.²⁰

²⁰ AIT AMAR MEZIANE O., (2013), Pour une diversification des stratégies communicatives d'enseignement en classe de français langue étrangère dans le contexte algérien : le cas de l'oral.

❖ **Dévouement et engagement:** Enseigner peut être exigeant et stressant, mais c'est un travail gratifiant pour ceux qui ont une véritable passion pour l'éducation et le développement des jeunes esprits. Il est important de noter que le métier d'enseignement varie en fonction du niveau scolaire (primaire, secondaire, supérieur) et du domaine d'enseignement (sciences, langues, arts, etc.). En tant que profession essentielle pour la société, les enseignants ont un impact durable sur la vie de leurs élèves et peuvent jouer un rôle déterminant dans la formation de futurs leaders, innovateurs et citoyens responsables.²¹

7- Le métier d'enseignant dans les textes officiels de l'éducation en Algérie

En Algérie, le métier d'enseignant est essentiel pour le système éducatif du pays. Le ministère de l'Éducation nationale est l'entité responsable de la gestion et de la réglementation de l'enseignement en Algérie. Voici quelques aspects importants du métier d'enseignant dans les textes officiels de l'éducation en Algérie :

❖ **Formation des enseignants:** Pour exercer le métier d'enseignant en Algérie, il est généralement nécessaire d'obtenir un diplôme universitaire spécifique dans le domaine de l'éducation, tel qu'une licence en sciences de l'éducation ou une licence dans une matière spécifique avec une formation pédagogique complémentaire.²²

❖ **Statut et rémunération:** Les enseignants sont des fonctionnaires de l'État en Algérie, et leur statut est régi par la réglementation en vigueur. Leur rémunération est déterminée par des barèmes salariaux fixés par le gouvernement.

❖ **Obligations professionnelles:** Les enseignants en Algérie ont la responsabilité de dispenser des cours conformément aux programmes éducatifs établis par le ministère de l'Éducation nationale. Ils sont également tenus de participer aux évaluations des élèves et de fournir des rapports sur leur progression.

❖ **Programmes d'études:** Les enseignants doivent se conformer aux programmes d'études officiels définis par le ministère de l'Éducation nationale pour chaque niveau scolaire. Ces

²¹Cicurel F., 2005, « La flexibilité communicative : un atout pour la construction de l'agir enseignant ». Le Français dans le Monde – Recherches et Applications. Les interactions en classe de langue. Paris : CLE International. pp. 180-191

²² JAKOBSON, R., Essais de linguistique générale, T1, Paris, Minuit ? 1963, : 217-218.

programmes sont élaborés pour assurer une cohérence et une uniformité de l'enseignement dans tout le pays.²³

❖ **Formation continue:** Comme dans de nombreux autres pays, la formation continue des enseignants est encouragée en Algérie. Les enseignants peuvent participer à des ateliers, des séminaires ou des programmes de développement professionnel pour améliorer leurs compétences pédagogiques.

❖ **Gestion de classe:** Les enseignants doivent s'efforcer de maintenir un environnement d'apprentissage favorable en gérant leur classe de manière disciplinée et respectueuse.

❖ **Évaluation des élèves:** Les enseignants sont responsables d'évaluer les progrès des élèves de manière régulière, objective et équitable, en utilisant les méthodes d'évaluation approuvées par le ministère de l'Éducation nationale.²⁴

❖ **Système éducatif en Algérie:** Le système éducatif en Algérie est organisé en plusieurs niveaux, comprenant l'enseignement primaire, l'enseignement moyen (collège), l'enseignement secondaire (lycée) et l'enseignement supérieur.

❖ **Enseignement primaire :** L'enseignement primaire en Algérie est destiné aux enfants de 6 à 11 ans et dure six ans. Le programme d'études comprend des matières telles que l'arabe, les mathématiques, les sciences, l'histoire-géographie, les arts, l'éducation civique et les langues étrangères.

❖ **Enseignement moyen:** L'enseignement moyen en Algérie s'étend sur trois ans et est destiné aux enfants âgés de 12 à 14 ans. Les matières enseignées comprennent des disciplines académiques ainsi que des matières techniques et professionnelles.

❖ **Enseignement secondaire:** L'enseignement secondaire dure également trois ans et est divisé en trois filières : sciences expérimentales, sciences mathématiques et lettres. À la fin de l'enseignement secondaire, les élèves passent le baccalauréat, qui est un examen national permettant l'accès à l'enseignement supérieur.

²³ Jeanne-Marie De, Alex B., 2007, « Alors la question c'est ...? Questions pragmatiques et annotation pédagogique des corpus », 39

²⁴ Malak M.S, Jose Ignacio Aguilar Río., 2014, « Faire corps avec sa voix : paroles d'enseignants », 4-5.

❖ **Enseignement supérieur:** L'enseignement supérieur en Algérie se déroule dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur. Les étudiants peuvent choisir parmi différentes filières et spécialités en fonction de leurs intérêts et de leurs résultats au baccalauréat. Le métier d'enseignant en Algérie est un élément essentiel du système éducatif du pays. Les enseignants jouent un rôle clé dans la formation des jeunes générations, dans la transmission des connaissances et des valeurs, et dans la préparation des étudiants pour leur avenir académique et professionnel.²⁵

8-Enseignant et enseignement

Enseignant :

Un enseignant est une personne dont le métier consiste à dispenser des connaissances, des compétences et des valeurs à des élèves, des étudiants ou des apprenants. Les enseignants jouent un rôle crucial dans l'éducation et la formation des individus, car ils contribuent au développement intellectuel, social et émotionnel des apprenants. Ils sont présents à différents niveaux d'enseignement, tels que l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Les enseignants ont des responsabilités multiples, notamment :²⁶

- ❖ **Planification pédagogique:** Concevoir des programmes d'études adaptés aux besoins et au niveau des apprenants, ainsi que préparer des leçons et des activités d'enseignement.
- ❖ **Dispensation des cours:** Animer les séances d'enseignement en présentant les informations de manière claire et compréhensible pour les apprenants.
- ❖ **Gestion de classe:** Maintenir un environnement d'apprentissage discipliné et propice à l'apprentissage en gérant les comportements des élèves.
- ❖ **Évaluation des élèves:** Évaluer les progrès des apprenants grâce à des évaluations régulières, des examens et des devoirs.

²⁵ T. BOUGUERRA, Didactique du français langue étrangère dans le secondaire algérien, contribution à une méthodologie d'élaboration /réalisation, Office National des publications universitaires, 1991

²⁶ H.G. WIDDOWSON, 1996 Une approche communicative de l'enseignement des langues, LAL, langues et apprentissage des langues. Crédif, Ed Hatier & Didier .

- ❖ **Soutien aux élèves:** Fournir un soutien supplémentaire aux élèves en difficulté et les aider à surmonter les obstacles éventuels à leur apprentissage.
- ❖ **Collaboration avec les parents:** Travailler en étroite collaboration avec les parents ou les tuteurs des élèves pour les informer de leur progression et de leur comportement en classe.
- ❖ **Formation continue:** Participer à des programmes de formation continue pour améliorer constamment leurs compétences pédagogiques et leur connaissance des nouvelles méthodes d'enseignement.²⁷

Enseignement :

L'enseignement est le processus par lequel les enseignants transmettent des connaissances, des compétences et des valeurs aux apprenants. C'est un acte d'instruction et de transmission du savoir.

L'enseignement se déroule dans des contextes variés, tels que les écoles, les collèges, les universités, les centres de formation professionnelle et les programmes d'enseignement en ligne. L'enseignement implique généralement la

planification et la mise en œuvre de programmes d'études, la préparation de matériel pédagogique, la dispensation de cours et de leçons, ainsi que l'évaluation des progrès des apprenants. L'objectif de l'enseignement est de permettre aux apprenants d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer des compétences et d'évoluer sur les plans intellectuel, émotionnel et social.

Le succès de l'enseignement dépend de l'interaction entre l'enseignant et les apprenants, de l'engagement des élèves dans le processus d'apprentissage, de la qualité du contenu enseigné et de la pertinence des méthodes pédagogiques utilisées. Un enseignement efficace peut inspirer les apprenants, stimuler leur curiosité et favoriser leur développement holistique.²⁸

²⁷ F.KOUIDRI, M.TOUNSI, D.ATTATFA, A.BAHOULI, BENTIFOUR, T.KICHANE, formation à distance des professeurs de l'enseignement fondamental (français envoi n°1, 2, et 3) mars 2000

²⁸ Bouvier, F. (2008). Des expériences d'enseignement-apprentissage en histoire et éducation à la citoyenneté au premier cycle du secondaire et l'arrimage de leur concept. Dans F. Bouvier et M. Sarra-Bournet (Dir.), L'enseignement de l'histoire au début de XXI^e siècle au Québec (p. 82-94). Québec: Septentrion.

Enseignant et programme :

L'enseignant et le programme sont deux éléments interdépendants et essentiels dans le processus éducatif. Voici comment ces deux éléments sont liés et interagissent dans le contexte de l'enseignement : ²⁹

1. L'enseignant et le programme éducatif :

❖ **Planification pédagogique:** L'enseignant est chargé de concevoir et de mettre en œuvre le programme éducatif. Cela implique de sélectionner les sujets et les matières à enseigner, d'identifier les objectifs d'apprentissage spécifiques et de définir les compétences que les étudiants devraient acquérir.

❖ **Adaptation au niveau des apprenants:** L'enseignant doit adapter le programme éducatif en fonction du niveau de compétence et des besoins des apprenants. Un enseignant en classe primaire, par exemple, abordera les sujets différemment qu'un enseignant dans l'enseignement supérieur.

❖ **Choix des méthodes pédagogiques:** L'enseignant sélectionne les méthodes d'enseignement qui conviennent le mieux au programme éducatif. Ces méthodes peuvent inclure des cours magistraux, des discussions en groupe, des travaux pratiques, des projets, des études de cas, etc.

❖ **Sélection des ressources d'enseignement:** L'enseignant choisit les ressources pédagogiques telles que les manuels scolaires, les vidéos, les présentations, les activités pratiques, etc., pour faciliter l'apprentissage des étudiants conformément au programme éducatif. ³⁰

2. L'enseignant et la mise en œuvre du programme :

²⁹ Bru, M. (2003). Les pratiques enseignantes comme objet de recherche. Dans J. F. Marcel (Dir.), Les pratiques enseignantes hors de la classe (p. 281-300). Paris : L'Harmattan

³⁰ Desrosiers-Sabbath, R. (1984). Comment enseigner les concepts : Vers un système de modèles d'enseignement. Québec: Les Presses de l'Université du Québec, p.49

Bouhon, M. (2010). Quelles stratégies d'enseignement de l'histoire? Les représentations des enseignants d'histoire du secondaire dans le contexte actuel des réformes pédagogiques. Dans J.-F. Cardin, M.-A. Éthier et A. Meunier (Dir.), Histoire, musées et éducation à la citoyenneté (p. 29 à 55). Québec: MultiMondes

- ❖ **Dispensation des cours:** L'enseignant est responsable de la présentation des cours et du contenu du programme aux apprenants. Il/elle organise les séances d'enseignement en fonction du programme établi et communique efficacement les concepts clés et les informations essentielles.
- ❖ **Création d'un environnement d'apprentissage:** L'enseignant est chargé de créer un environnement d'apprentissage positif et stimulant qui favorise la participation active des étudiants et encourage leur intérêt pour le contenu du programme.
- ❖ **Évaluation des apprenants:** L'enseignant évalue régulièrement les progrès des apprenants en utilisant des évaluations formatives et sommatives. Ces évaluations permettent de mesurer l'acquisition des connaissances et des compétences liées au programme éducatif.
- ❖ **Soutien aux étudiants:** L'enseignant fournit un soutien pédagogique supplémentaire aux étudiants en difficulté, les encourage à poser des questions et à résoudre leurs problèmes liés au contenu du programme.

9- L'enseignant et l'adaptation du programme :

- ❖ **Réajustement du programme:** En fonction des besoins des étudiants et des évaluations des progrès, l'enseignant peut réajuster le programme éducatif pour mieux répondre aux besoins des apprenants.
- ❖ **Innovation pédagogique:** Un enseignant peut apporter des changements et des innovations pédagogiques pour rendre le programme éducatif plus intéressant, interactif et adapté aux étudiants. En résumé, l'enseignant est le médiateur clé entre le programme éducatif et les apprenants. Il/elle a pour rôle de transformer le contenu du programme en une expérience d'apprentissage significative pour les étudiants en utilisant des méthodes pédagogiques appropriées, en fournissant un soutien et en évaluant leurs progrès. Un enseignant compétent et engagé joue un rôle crucial dans la réussite de l'apprentissage des étudiants et dans la mise en œuvre réussie du programme éducatif.³¹

10-Enseignant et inspecteur :

³¹Herrero, D., Mattei, D., Meyniac, J.-P. et Vennereau, G. (1997). Enseigner le concept de liberté en histoire au collège et au lycée. Dans F. Audigier (Dir.), Concepts, modèles, raisonnements (p. 176-186). Actes du huitième colloque des didactiques de l'histoire, de la géographie, des sciences sociales, INRP

L'enseignant et l'inspecteur sont deux acteurs importants du système éducatif qui jouent des rôles distincts mais complémentaires. Voici comment ces deux rôles se différencient et comment ils interagissent dans le contexte de l'éducation :

❖ **Enseignant :**

L'enseignant est une personne qui a pour mission de dispenser des connaissances, des compétences et des valeurs aux étudiants ou aux apprenants. Son rôle principal est de concevoir et de dispenser des cours en suivant les programmes éducatifs établis par l'institution éducative ou par le ministère de l'Éducation. L'enseignant est en première ligne de l'interaction avec les étudiants et joue un rôle essentiel dans leur développement académique, social et émotionnel.³²

11- Responsabilités de l'enseignant :

- ✓ Préparer et dispenser des cours en fonction des programmes d'études et des objectifs pédagogiques.
- ✓ Créer un environnement d'apprentissage positif et stimulant en classe.
- ✓ Évaluer régulièrement les progrès des étudiants et leur fournir des retours constructifs.
- ✓ Adapter son enseignement aux besoins et au niveau des apprenants.
- ✓ Fournir un soutien supplémentaire aux étudiants en difficulté.
- ✓ Encourager la participation active des étudiants en classe.
- ✓ Assurer une gestion de classe efficace et disciplinée.

❖ **Inspecteur :**

L'inspecteur de l'éducation est un professionnel de l'éducation désigné par le ministère de l'Éducation pour surveiller, évaluer et améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les établissements scolaires. Les inspecteurs sont chargés de veiller à ce que les enseignants

³²Iannaccone, A., Tateo, L., Mollo, M. et Marsico, G. (2008). L'identité professionnelle des enseignants face au changement: analyses empiriques dans le contexte italien. Travail et formation en éducation, Récupéré le 16 novembre 2011 de : <http://tfe.revues.org/index 7 54.html>.

et les établissements scolaires respectent les normes éducatives et les politiques éducatives établies par l'État.³³

Responsabilités de l'inspecteur :

- ✓ Effectuer des visites d'inspection dans les établissements scolaires pour évaluer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.
- ✓ Observer les enseignants en classe et évaluer leur performance pédagogique.
- ✓ Vérifier si les programmes d'études sont correctement mis en œuvre.
- ✓ Évaluer les résultats scolaires et les progrès des étudiants. - Fournir des recommandations pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.
- ✓ Former et conseiller les enseignants sur les meilleures pratiques pédagogiques. - Contribuer à l'élaboration de politiques éducatives et de programmes de formation continue.

❖ **Interaction entre l'enseignant et l'inspecteur :**

L'interaction entre l'enseignant et l'inspecteur se produit généralement lors des visites d'inspection dans les établissements scolaires. L'inspecteur observe les enseignants en classe, évalue leurs pratiques pédagogiques et fournit des retours et des recommandations pour améliorer leur enseignement. Cette interaction est constructive et vise à soutenir les enseignants dans leur développement professionnel et à améliorer la qualité de l'enseignement dans l'établissement scolaire. Les enseignants peuvent également solliciter des conseils et un soutien de la part de l'inspecteur pour améliorer leur pratique pédagogique. En résumé, l'enseignant est responsable de l'enseignement direct aux étudiants, tandis que l'inspecteur évalue la qualité de cet enseignement, fournit des conseils et veille à ce que les normes éducatives soient respectées pour améliorer l'efficacité globale du système éducatif.³⁴

12-Enseignant et administration :

L'enseignant et l'administration scolaire sont deux composantes essentielles du système éducatif qui remplissent des rôles distincts mais complémentaires.

Administration scolaire :

³³Lamontagne, L. (1996a). Modèles d'enseignement des concepts. Traces, 34(1), 15-19.

³⁴Lamontagne, L. (1996b). L'enseignement des concepts en histoire générale, Traces, 34(1), 20-26.

L'administration scolaire est l'ensemble des professionnels et des responsables qui gèrent et supervisent le fonctionnement de l'établissement scolaire. Elle comprend des directeurs d'école, des principaux de collège ou de lycée, des chefs d'établissement, ainsi que d'autres membres du personnel administratif et technique.³⁵

Responsabilités de l'administration scolaire :

- ✓ Gérer le budget et les ressources de l'établissement scolaire.
- ✓ Superviser le personnel enseignant et non enseignant.
- ✓ Mettre en œuvre les politiques éducatives et les programmes d'études définis par les autorités éducatives.
- ✓ Assurer le bon fonctionnement de l'établissement scolaire sur le plan organisationnel.
- ✓ Maintenir un environnement sûr et propice à l'apprentissage.
- ✓ Gérer les relations avec les parents, les autorités locales et les autres parties prenantes.
- ✓ S'assurer de la conformité aux règlements et aux normes éducatives.

Interaction entre l'enseignant et l'administration :

L'interaction entre l'enseignant et l'administration scolaire est cruciale pour le bon fonctionnement de l'établissement scolaire et la réalisation des objectifs éducatifs.³⁶

Exemples d'interactions entre les enseignants et l'administration scolaire :

❖ **Planification et coordination des programmes:**

- ❖ L'administration scolaire travaille avec les enseignants pour planifier et coordonner les programmes d'études, en s'assurant qu'ils sont conformes aux normes éducatives et adaptés aux besoins des étudiants.

❖ **Gestion des ressources:**

³⁵ Marcel, J.-F., Dupriez, V. et PérissetBagnoud, D. (2007). Introduction. Le métier d'enseignant: nouvelles pratiques, nouvelles recherches. Dans J.-F. Marcel (Dir.), Coordonner, collaborer, coopérer (p. 7-17). France/Belgique: De Boeck Université.

³⁶ Maroy, C. (2006). Les évolutions du travail enseignant en France et en Europe : facteurs de changement, incidences et résistances dans l'enseignement secondaire. Revue française de pédagogie, 155. Récupéré le 10 octobre 2011 de: <http://rfp.revues.org/273>

- ❖ L'administration scolaire alloue les ressources, y compris le budget, le matériel pédagogique et les installations, pour soutenir les enseignants dans leur travail d'enseignement.
- ❖ **Formation et développement professionnel:**
- ❖ L'administration scolaire organise des programmes de formation et de développement professionnel pour aider les enseignants à améliorer leurs compétences pédagogiques et leur pratique d'enseignement.
- ❖ **Gestion des problèmes et des conflits:** L'administration scolaire intervient pour résoudre les problèmes ou les conflits qui pourraient survenir entre les enseignants, les étudiants ou les parents.
- ❖ **Soutien aux enseignants:** L'administration scolaire soutient les enseignants en répondant à leurs besoins et en leur fournissant le soutien nécessaire pour assurer un environnement d'apprentissage efficace. En résumé, l'enseignant est responsable de l'enseignement direct aux étudiants, tandis que l'administration scolaire gère l'organisation et la coordination de l'établissement scolaire pour créer un environnement propice à l'apprentissage et soutenir le travail des enseignants. Une communication et une collaboration efficaces entre les enseignants et l'administration sont essentielles pour le succès et l'efficacité de l'éducation dans l'établissement scolaire.

13-Enseignant et manuel

Le manuel scolaire est un outil pédagogique essentiel utilisé par les enseignants pour soutenir leur enseignement et faciliter l'apprentissage des étudiants. L'interaction entre l'enseignant et le manuel scolaire est étroite et complémentaire, car le manuel joue un rôle important dans le processus éducatif. Voici comment l'enseignant et le manuel scolaire interagissent :

Choix et utilisation du manuel scolaire :

- ❖ **Sélection du manuel :**

L'enseignant peut être impliqué dans le processus de sélection du manuel scolaire pour sa classe. Il peut examiner différents manuels proposés par l'établissement scolaire ou les autorités

éducatives et choisir celui qui correspond le mieux aux programmes d'études, aux besoins des élèves et aux objectifs pédagogiques.³⁷

❖ **Intégration dans le programme :**

Une fois le manuel choisi, l'enseignant intègre son contenu dans le programme d'enseignement prévu. Le manuel sert de guide pour structurer les leçons et déterminer l'ordre et la portée des sujets à couvrir.³⁸

Utilisation en classe :

Présentation des contenus :

L'enseignant utilise le manuel pour présenter les informations et les concepts clés aux étudiants en classe. Le manuel fournit un contenu structuré, organisé et vérifié, ce qui facilite la transmission des connaissances de manière cohérente.

❖ **Support pédagogique :**

Le manuel peut servir de support pédagogique pendant les cours. L'enseignant peut utiliser des exemples, des exercices et des illustrations du manuel pour expliquer les concepts plus en détail et rendre le contenu plus concret et compréhensible pour les élèves.

❖ **Exercices et devoirs :**

Le manuel scolaire contient généralement des exercices et des questions qui permettent aux élèves de pratiquer les compétences acquises en classe. L'enseignant peut attribuer ces exercices comme devoirs pour renforcer l'apprentissage et évaluer la compréhension des étudiants.

Adaptation et complémentarité :

❖ **Adaptation au niveau des élèves :**

³⁷ Riff J. et Durand, M. (1993). Planification et décision chez les enseignants. *Revue française de pédagogie*, 103, 81-107

³⁸ F. MARIE-GERARD, R.XAVIER, des manuels scolaires pour apprendre, concevoir, évaluer, utiliser, Ed de Boeck. 2003p 103.

L'enseignant peut adapter l'utilisation du manuel en fonction du niveau et des besoins des élèves. Il peut enrichir les explications, fournir des exemples supplémentaires ou proposer des activités pratiques pour mieux répondre aux attentes des apprenants.

❖ **Complémentarité avec d'autres ressources :**

L'enseignant peut compléter l'utilisation du manuel scolaire avec d'autres ressources pédagogiques telles que des vidéos, des présentations, des activités en classe, des ressources en ligne, etc. Cette approche variée permet d'offrir une expérience d'apprentissage plus enrichissante.

Évaluation et suivi :

❖ **Évaluation des progrès :**

Le manuel scolaire peut servir de base pour les évaluations et les tests. L'enseignant peut poser des questions basées sur le contenu du manuel pour évaluer la compréhension des étudiants et leurs progrès.

❖ **Suivi des apprentissages :**

Le manuel peut également aider l'enseignant à suivre la progression de ses élèves dans le programme d'études. Il peut identifier les sujets qui posent des difficultés aux élèves et ajuster son enseignement en conséquence. En résumé, le manuel scolaire est un outil précieux pour l'enseignant, car il fournit un support pédagogique structuré et fiable pour l'enseignement en classe.

L'enseignant joue un rôle clé dans la sélection, l'utilisation et l'adaptation du manuel pour répondre aux besoins spécifiques de ses élèves et garantir une expérience d'apprentissage optimale.³⁹

Conclusion

L'enseignant est donc responsable de planifier et de dispenser les cours en suivant ce cadre pédagogique, tout en adaptant son enseignement aux capacités et au niveau des étudiants. Dans le cadre de leur travail, les enseignants peuvent bénéficier du soutien de l'administration scolaire, qui gère et supervise le bon fonctionnement de l'établissement scolaire. L'administration joue un

³⁹ H.BESSE.1992 méthodes et pratiques des manuels de langues, Crédif, Editions Didier

rôle crucial en fournissant des ressources, en organisant des formations professionnelles et en créant un environnement d'apprentissage propice à la réussite des étudiants. Pour garantir la qualité de l'enseignement et le respect des normes éducatives, les inspecteurs de l'éducation sont chargés d'évaluer les enseignants, les programmes d'études et les établissements scolaires. Leurs recommandations et conseils contribuent à l'amélioration continue du système éducatif. Un outil essentiel pour l'enseignant est le manuel scolaire, qui sert de guide structuré pour la présentation du contenu et facilite l'apprentissage des étudiants. L'enseignant peut utiliser le manuel pour soutenir ses cours, proposer des exercices pratiques et évaluer les progrès des apprenants. En conclusion, l'enseignant, le programme éducatif, l'inspecteur, l'administration scolaire et le manuel scolaire sont tous des éléments interdépendants et complémentaires du système éducatif. Leur interaction harmonieuse et coopérative est essentielle pour assurer un environnement d'apprentissage productif, favoriser le développement des étudiants et contribuer à la construction d'une société éduquée, informée et prospère.

Partie pratique

CHAPITRE III

**Analyser des résultats les difficultés et obstacles les
enseignants de l'enseignement /apprentissage au
secondaire**

Introduction

L'enseignement/apprentissage du FLE assez difficile et peut prendre tant de temps, notamment au cycle secondaire, dans ce présent chapitre qui fait partie de la pratique, ainsi dans le but de confirmer ou infirmer nos hypothèses émises au préalable, concernant les obstacles que les enseignants et les apprenants trouvent au secondaire, nous avons consacré tout un questionnaire.

Description et analyse de l'enquête

Dans le but de vérifier la crédibilité de nos hypothèses, nous avons opté pour l'utilisation du questionnaire comme outil d'investigation pour donner une fiabilité au travail et mettre en lumière les résultats obtenus.

1-L'enquête par questionnaire :

Selon Gauthier (1948-319) le questionnaire est : un instrument de mise en forme de l'information fondée sur l'observation des réponses à un ensemble des questions posées à un échantillon d'une population.

Donc, l'enquête par questionnaire est une technique d'observation qui nous permet de quantifier et de comparer les informations. Ces dernières sont collectées auprès d'un échantillon représentatif de la population visée particulièrement par l'évaluation. Pour apporter des éléments de crédibilité à notre enquête, nous avons opté pour un questionnaire adressé aux enseignants de français au cycle secondaire afin de recueillir des informations au sujet vers une remédiation aux différentes difficultés liées à l'enseignement du FLE au secondaire.

2-La description du questionnaire

Notre questionnaire est destiné aux enseignants, il comporte 15 questions : ces questions se composent de : questions à choix multiple, questions ouvertes et semi ouvertes

3-Analyse des données recueillies par le questionnaire

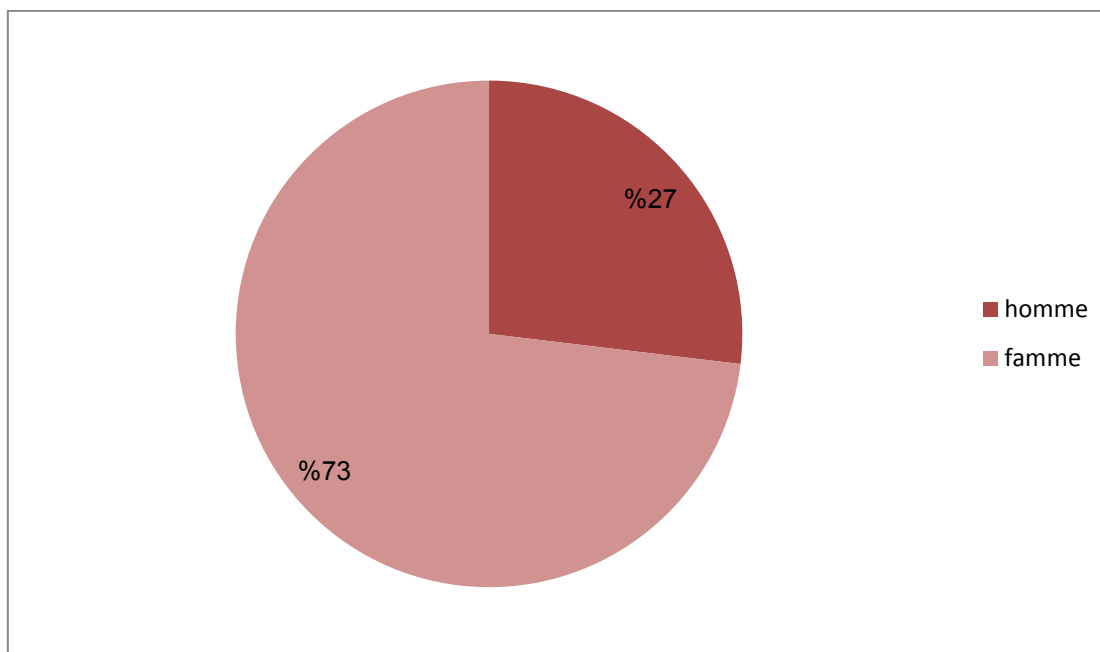
Revenons au questionnaire, il a été élaboré pour l'analyse des pratiques et des activités et leur emploi pour l'usage de l'enseignement et les difficultés relevées chez les apprenants.

Nous allons tout d'abord dépouiller et analyser les résultats obtenus pour affirmer ou infirmer nos hypothèses concernant les difficultés d'apprentissage liées aux programmes et méthodes d'enseignement.

QUESTION 01 : Vous êtes ?**Tableau n°1: Le pourcentage du sexe masculin et Femina qui patrisib dans l'enquête**

Sexe	Homme	Femme
Pourcentage	27%	73%

Le pourcentage du sexe masculin et Femina qui patrisib dans l'enquête

**Figure n°1: Sexe des enquêtés sondés****➤ Commentaire :**

D'après les résultats mentionnés dans le schéma ci-dessus, nous observons que le sexe dominant est féminin avec pourcentage de 73% □ mais le pourcentage de sexe masculin est 27 % c'est presque le tiers.

- QUESTION 02: Pensez-vous que le programme scolaire est applicable dans votre classe?

Tableau n°2: Le programme scolaire est applicable dans votre classe

	Oui	Non
pourcentage	2%	98%

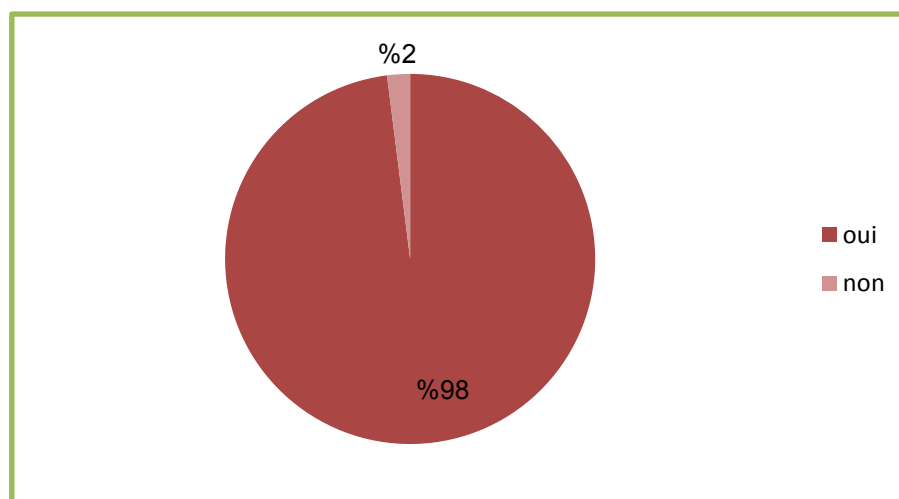


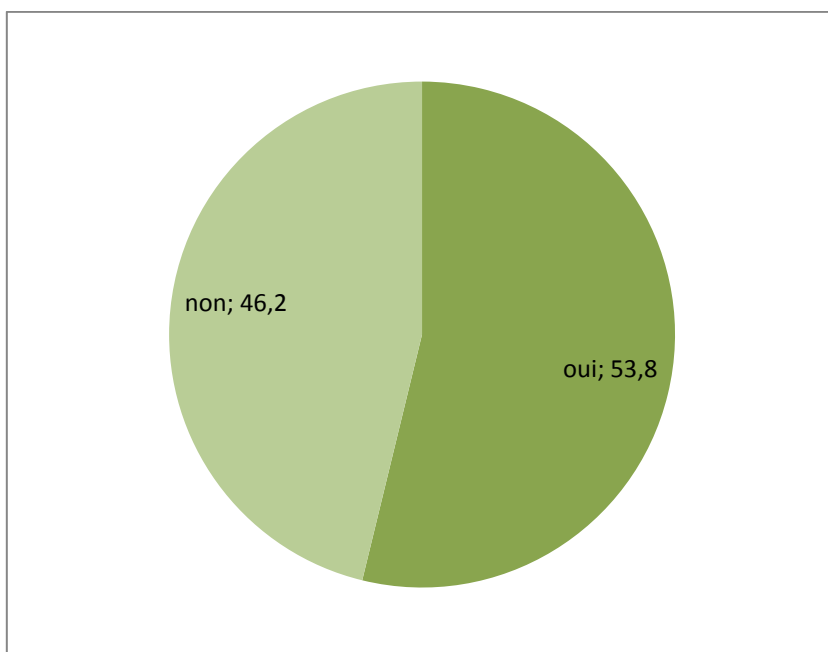
Figure n°2: Le programme scolaire est applicable dans votre classe

➤ **Commentaire:**

D'après les résultats mentionnés dans le schéma ci-dessus nous constatons que le programme est applicable pour tous les enseignants 98%.

QUESTION 03: Est –ce que vous me à la appliquez le programettre ?**Tableau n°3:L'enseignant applique le programme et n'applique.**

	oui	non
Pourcentage	53.8	46.2

**Figure n°3:L'enseignant applique le programme et ne applique.****➤ Commentaire :**

Selon les enseignants ayants répondu à cette question □ 53.8%appliquent le programme scolaire à la lettre □par contre 46.2 %voient le contraire.

4 -QUESTION0: Si non quels sont vos raisons?

Tableau n°4:La raison difficulté du programme ou problème du temps.

	Difficulté du programme	Problème du temps
pourcentage	%46	54%

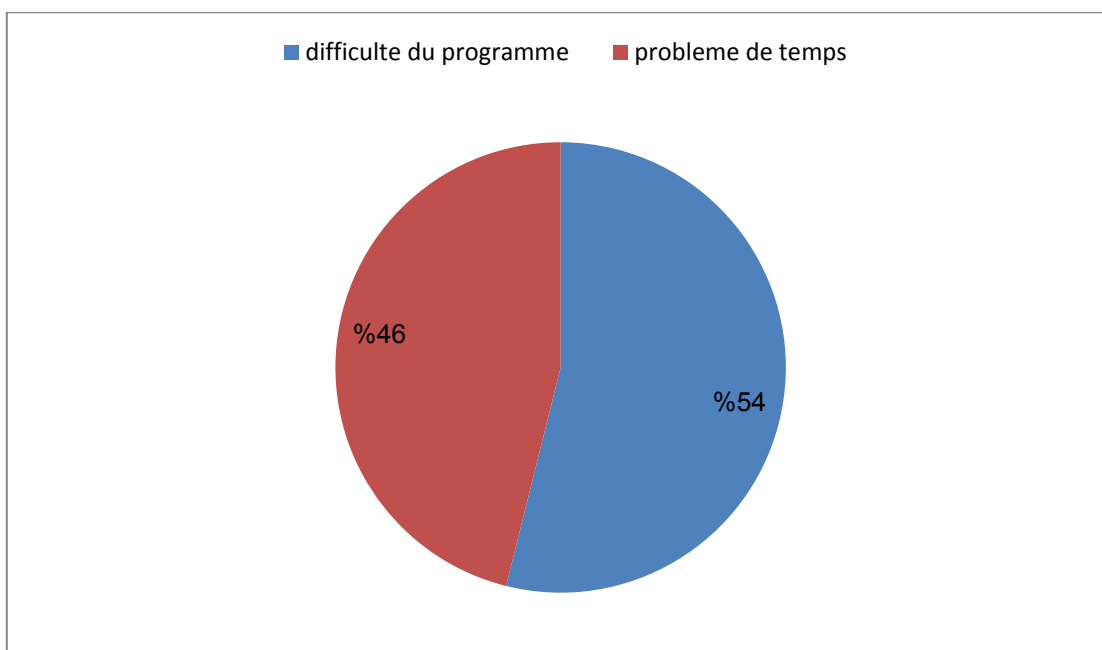


Figure n°4:La raison difficulté du programme ou problème du temps.

➤ **Commentaire:**

Parmi les raisons qui font que le programme scolaire n'est pas appliqué à la lettre nous citons :

La Difficulté du programme: nous avons constaté que 54% des enseignants voient que le programme est difficile.

Le Problème du temps : 46% des enseignants affirment que le volume horaire est insuffisant.

QUESTION 5 -Comment voyez-vous l'impact de l'administration sur votre rôle d'enseignant?

commentaire:

l'impact de l'administration sur votre rôle d'enseignant :

comme un guide pour l'enseignant .-

-donne la remarque.

-l'élève souffrent dans le production oral.

-parce qu'il donne des remarques et conseil pour respecte le programme et méthode.

-positive-bien-assistant.

Question 06 : Appliquez –vous les directives administratives qui concernant le temps ; le programme et le l'évaluation?

Tableau n°5:les directives administratives qui concernant le temps ; le programme et le l'évaluation

réponse	pourcentage
Oui	71%
no	29%

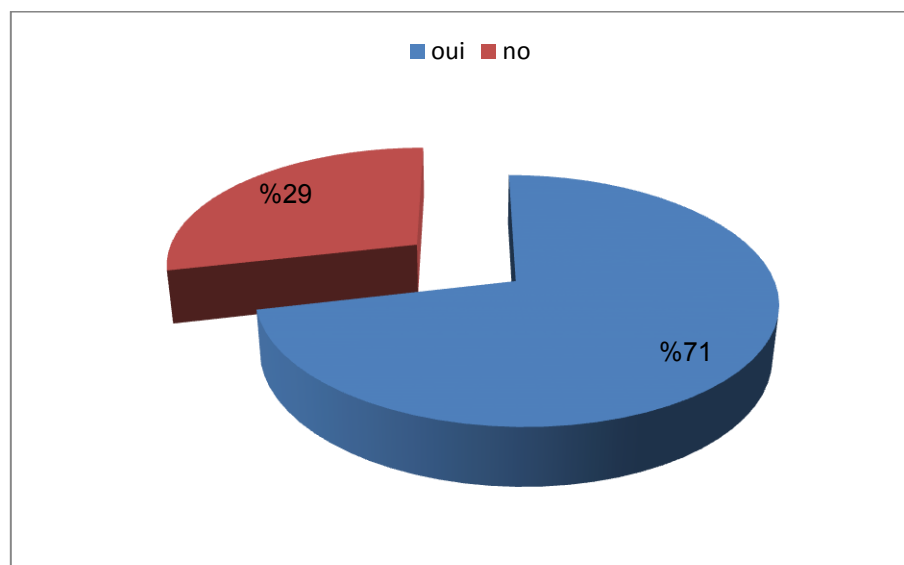


Figure n°5:les directives administratives qui concernant le temps ; le programme et le l'évaluation

Commentaire :

Cette question nous a permis de voir la majorité des enseignants qui **appliquent les directives administratives** qui concernant le temps et le programme et évaluation atteint leur pourcentage **71%** des enseignants, même si certains les **enseignant n'applique pas les directives administratives leur pourcentage 29%**.

Question 07: En tant qu'enseignant ; bénéficiez-vous des remarques de l'inspecteur?

Tableau n°6: Pourcentage de bénéfice tiré des observations de l'inspecteur

Réponse	Pourcentage
Oui	84.6%
no	15.4%

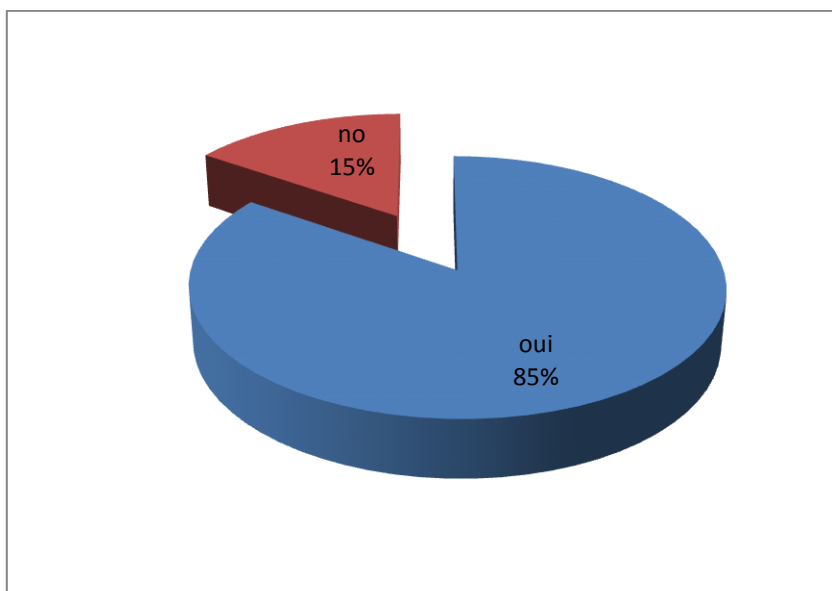


Figure n°6: Pourcentage de bénéfice tiré des observations de l'inspecteur

Commentaire :

Les données du tableau montrent que le pourcentage le plus élevé est de **85%** d'enseignant bénéficiant des conseils et de l'observation de l'inspecteur et considèrent que c'est motivant, sinon nous trouvons quelques enseignants ne bénéficient pas des notes et des conseils de l'inspecteur et leur atteint pourcentage **15%** ceci dit que les remarques d'inspecteur ont un impact positif pour les enseignants.

Question 08: Utilisez-vous le manuel scolaires?

Tableau n°7: L'enseignant Utilisez le manuel scolaires

La réponse	Pourcentage
Oui	97%
No	3%

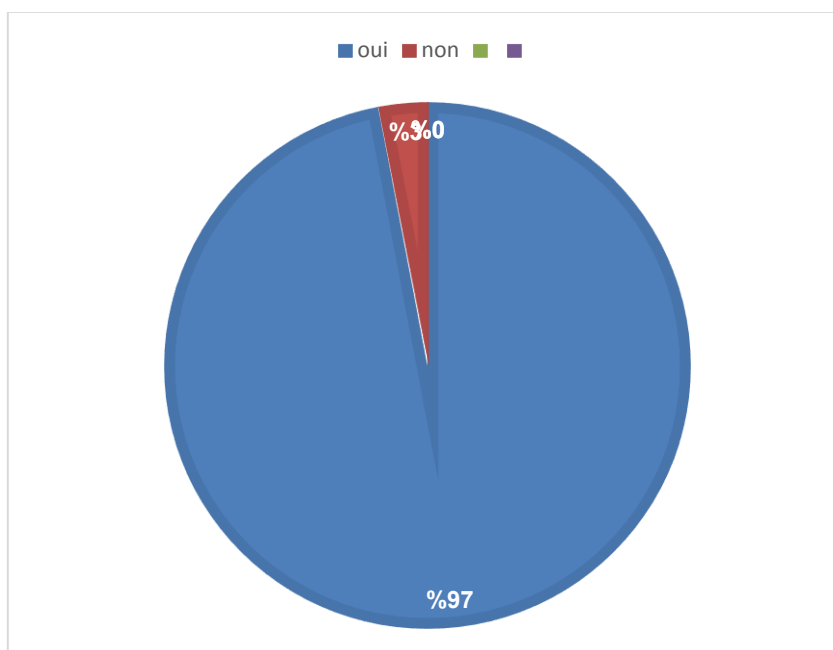


Figure n°7: L'enseignant Utilisez le manuel scolaires

Selon les réponses affichées au tableau dessus on voit que le pourcentage est **97%** des enseignants utilisent de manuel scolaires. Alors que le pourcentage **3%** n'utilise pas le manuel scolaire

Question 09 : Dans quels activités vous utilisez ce manuel ?

Tableau n°8: Les activités vous utilisez ce manuel

La réponse	Lecture	Lecture	Oui	Grammaire	Tous les activités	Tous	Oral	Compréhension de l'écrit et oral
Pourcentage	25.9%	7.4%	7.4%	7.4%	3.7%	3.7%	3.7%	3.7%
La réponse	Ecrit /oral	Compréhension de l'écrit	Les points de langue	Lecture /oral	Oral écrit	Oral et écrit	Tous les activités	non
Pourcentage	3.7%	3.7%	3.7%	3.7%	3.7%	3.7%	3.7%	3.7%

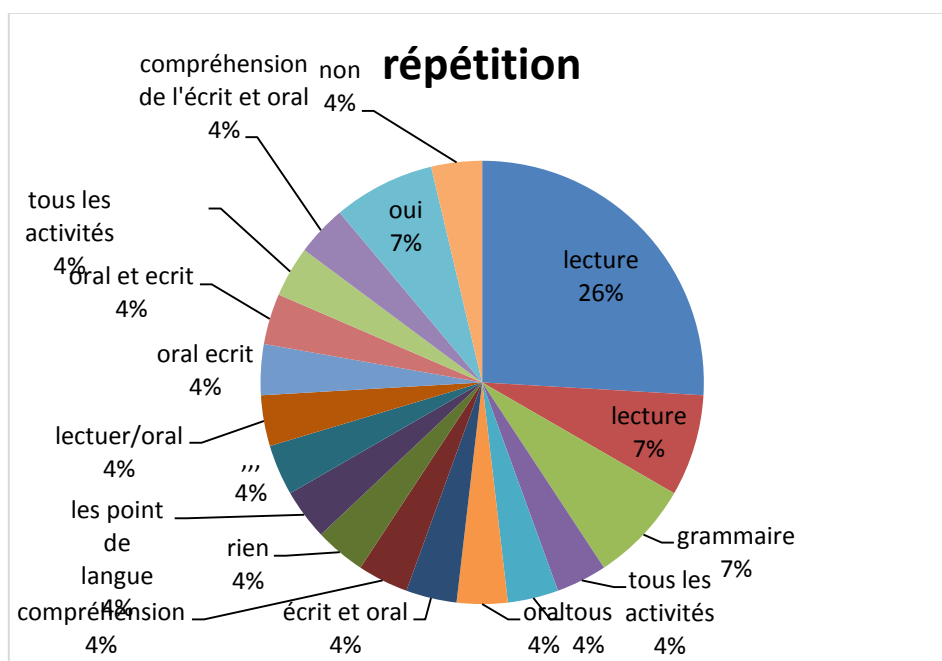


Figure n°8: Les activités vous utilisez ce manuel

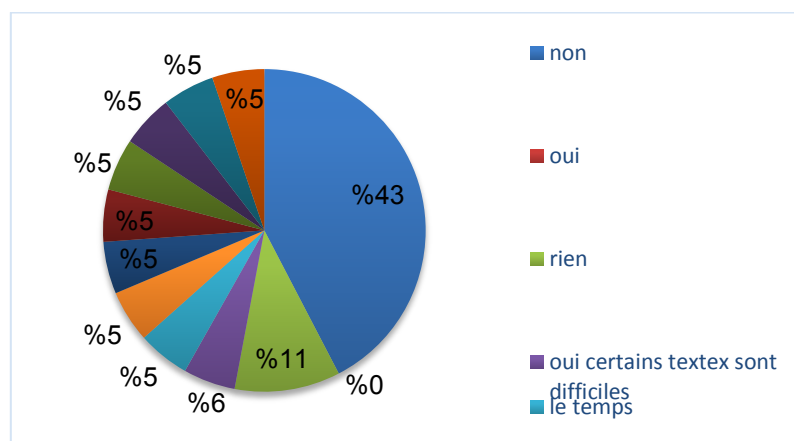
Commentaire :

Après les résultats mentionnés dans le schéma ci-dessus on voit que **le 25.9%** des enseignants utilisent la lecture et **7.4%** utilisent la grammaire alors que **le 3.7%** des enseignants utilisent tous les activités et aussi **3.7%** utilisent oral et écrit.

Question 10 : rencontrez-vous des obstacles concernant cette utilisation

Tableau n°9:rencontrez-vous des obstacles concernant cette utilisation

Réponses	Pourcentage
Non	30.8%
Oui	23.1%
Rien	7.7%
Oui, certains textes sont difficiles	3.8%
Le temps	3.8%
Les supports sont difficiles	3.8%
Le peu temps	3.8%
Regarde vidéo	3.8%
Parfois les supports sont difficiles on ne servent pas nos objectifs, dans ce cas nous sommes obligés de changer les supports et les activités	3.8%
Oui les pluparts des textes sont difficiles	3.8%
Peut être	3.8%

**Figure n°9:rencontrez-vous des obstacles concernant cette utilisation****Commentaire :**

D'après les résultats mentionnés dans le schéma ci-dessus constatons que 30.8% répondus par non ne rencontre pas les obstacles par contre 23.1% des enseignants répondus par oui rencontre les obstacles cette utilisation et 7.7% rien, 3.8%des enseignants rencontre le obstacle de le temps et 3.8%les supports sont difficiles et 3.8%de les textes très longues 3.8% repondus par oui, la plupart de textes.

Question n 11 :Comment voyez-vous l'impact de l'administration su le processus enseignement-apprentissage?

Tableau n°10:Comment voyez-vous l'impact de l'administration su le processus enseignement-apprentissage?

Réponse	Assistant	Notable
Pourcentage	48%	52%

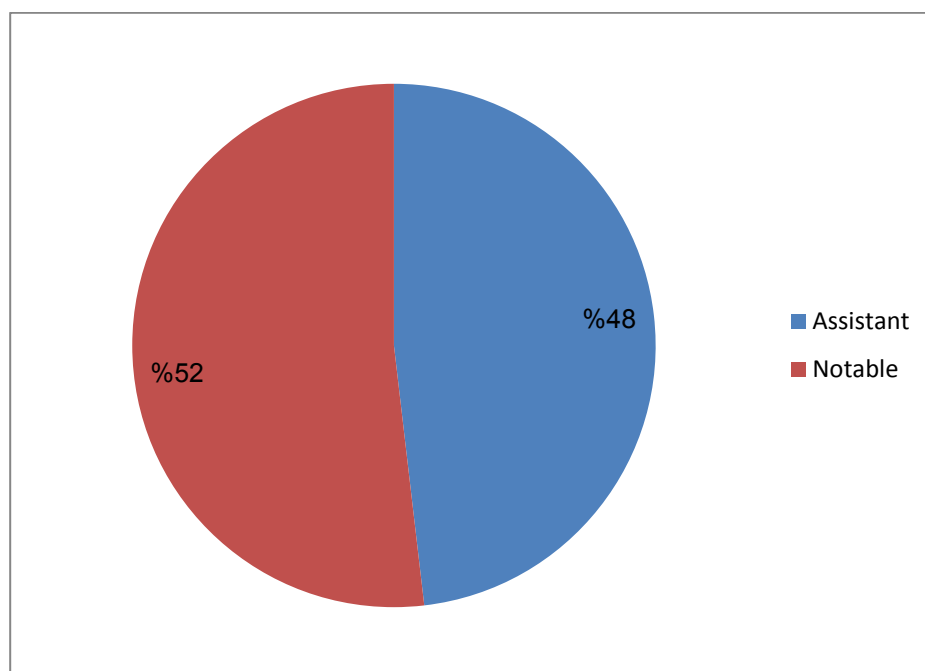


Figure n°10:l'impact de l'administration su le processus enseignement-apprentissage

Commentaire:

D'après les résultats mentionnés dans le graphique ci-dessus, on remarque que l'administration notable le professeur à 52% et assistant à 48%.

Question n°12 : L'administration vous fournit-elle les moyens nécessaires ?

Tableau n°11: L'administration vous fournit-elle les moyens nécessaires

Réponse	Oui	Non
Pourcentage	33%	67%

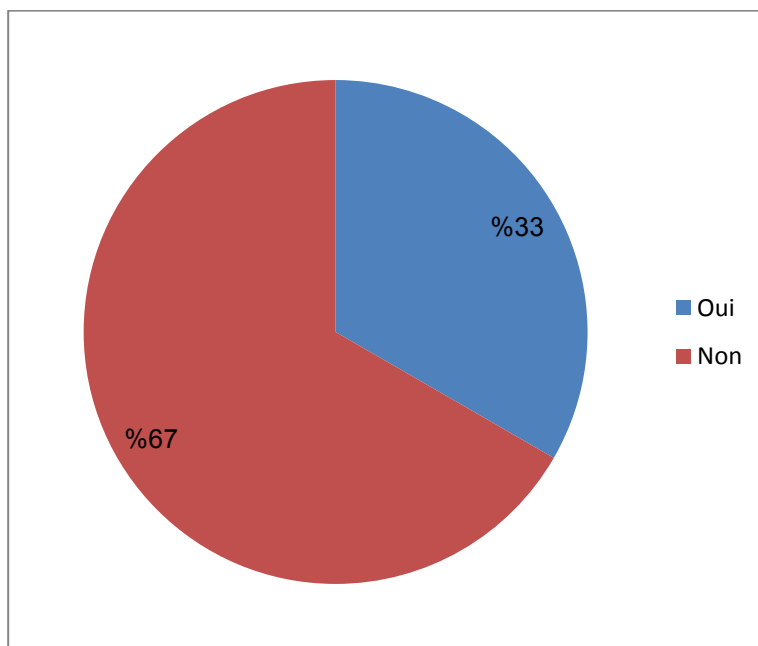


Figure n°11: L'administration vous fournit-elle les moyens nécessaires

Commentaire:

Résultats sont mentionnés dans le schéma;

-L'administration fournit moyens 33%

-Cela conduit à un faible niveau d'éducation 67%

Question n°13: Appliquez-vous l'approche par compétence dans votre cours ?

Tableau n°12: Appliquez-vous l'approche par compétence dans votre cours

Réponse	Oui	Non
Pourcentage	85%	15%

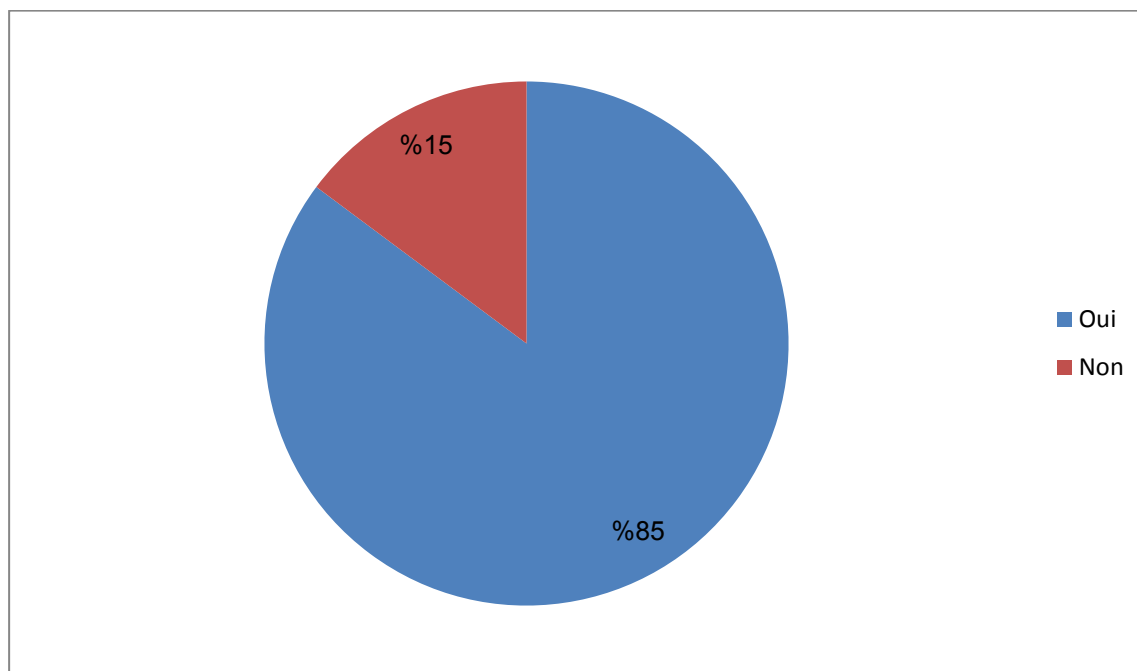


Figure n°12: l'approche par compétence dans votre cours

Commentaire:

D'après les résultats mentionnés dans le schéma ci-dessus, on peut dire que le professeur fournit 85% de compétence.

Question n°14 :Rencontrez-vous des problèmes lors de l'application de cette approche ?

Tableau n°13:Rencontrez-vous des problèmes lors de l'application de cette approche

Réponse	Pourcentage
Oui	44.44
Non	29.62
Oralement	3.7
Absence des outils	3.7
Différente avec le manuel	3.7
Classes chargées	3.7
Des fois	3.7
Quelques élèves ne comprennent pas	3.7
Non réponse	3.7

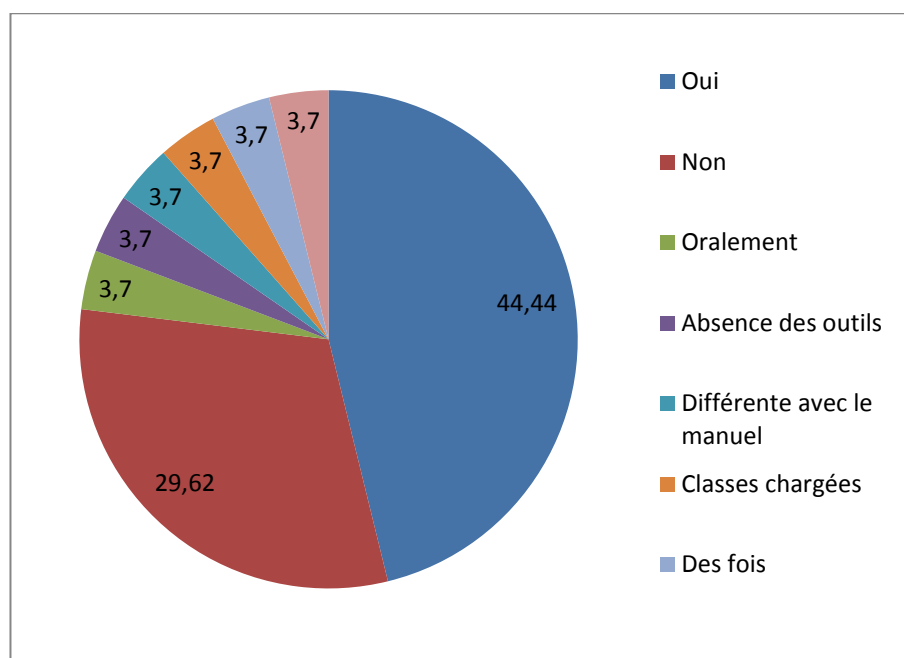


Figure n°13:les problèmes lors de l'application de cette approche

Commentaire:

D'après en répondant à la question et à partir des résultats donnés, nous pouvons dire que l'efficacité est confrontée à 44% de problèmes. Parmi eux: Oralement, Absence des outils, Différente avec le manuel, Classes chargées, Quelques élèves ne comprennent pas 3%

Question n°15 :Proposez des alternatives à cette approche ?

Tableau n°14:Proposez des alternatives à cette approche

Réponse	Pourcentage
L'utilisation des jeux ludiques	18.51
Eliminer le nombre des élèves dans la classe	3.7
La lecture est la solution	7.4
L'approche actionnelle est la plus efficace	3.7
Multiplier les méthodes d'enseignement	7.4
Non	48.19
Non réponse	11.1

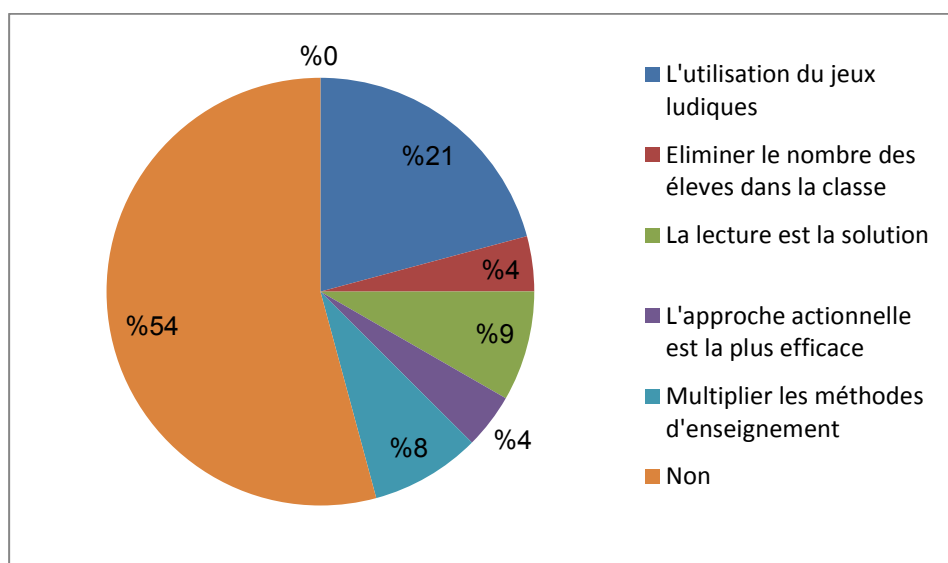


Figure n°14:Les alternatives à cette approche

Commentaire :

D'après les résultats ci-dessus, nous constatons qu'il n'existe pas d'alternatives à ce programme (48%) mais nous pouvons introduire des jeux dans l'enseignement pour (18%)

Synthèse

- Il est à constater que le métier d'enseignement au secondaire n'est assez facile.
- la majorité des enseignants enquêtés pratiquent l'approche par compétence lors de la séance mais sans aucun résultat.
- selon l'analyse que nous avons faite, quant aux programmes sont applicables chez tous les enseignants.
- certains enseignants ne trouvent aucun moyen ou outil pour qu'ils réussissent la leçon.

Conclusion partielle

Au terme de cette analyse, il est à dire que le métier d'enseignement est un métier acharné notamment au secondaire, la tutelle doit fournir des moyens et des outils pour bien enseigner cette langue dite FLE.

Conclusion

Conclusion :

L'enseignement du français langue étrangère (FLE) peut se heurter à diverses difficultés. L'institutionnalisation peut compliquer le travail des enseignants. Ces difficultés sont souvent pertinentes pour l'environnement dans lequel les enseignants travaillent, en particulier les plans d'études, ressources disponibles, contraintes de temps et attentes des apprenants. Ces facteurs peuvent constituer un défi important pour les enseignants qui doivent trouver des solutions conçues pour offrir aux apprenants une expérience d'apprentissage efficace et riche.

Pour que l'enseignant donne de bonnes explications aux cours, il est important que les outils et les moyens soient disponibles à l'établissement. Ainsi que les programmes changent pour être relatifs aux niveaux des apprenants.

Enfin et après une étude théorique et pratique de notre thématique : « l'enseignement apprentissage du FLE au secondaire : les contraintes intentionnelles et rencontrées de l'enseignement et rôle de l'enseignant », il nous apparaît clairement qu'il existe des obstacles et des difficultés auxquels l'enseignant est confronté au secondaire.

L'enseignement-apprentissage du FLE au secondaire est confronté à des contraintes institutionnelles et rencontrées par les enseignants. Cependant, le rôle des enseignants est essentiel pour surmonter ces contraintes et offrir aux apprenants un enseignement de qualité. Il est donc important de soutenir les enseignants dans leur pratique et de leur donner les moyens nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants en FLE.

Dans cette tentative, il est à dire que l'enseignement au cycle secondaire a besoin des outils purement didactique et des moyens afin que l'enseignant donne des leçons de qualité.

En guise de conclusion, nous estimons que notre objectif initial de notre recherche que nous avons fixé au début est atteint, et que les hypothèses émises sont confirmées. En revanche, cette recherche est loin d'être achevée vu qu'il y a des pistes qui restent encore à explorer.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Ouvrages

1. ABDOU.E, *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Ed. DAR EL GHARB, Oran, 2004, p.291.
2. AIT AMAR MEZIANE O., (2013), Pour une diversification des stratégies communicatives d'enseignement en classe de français langue étrangère dans le contexte algérien : le cas de l'oral.
3. AIT DAHMANE.K : « *la langue française en Algérie : Stéréotypes interculturels et apprentissage en contexte plurilingue* » in Henri BOYER, Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, l'Harmattan, Paris, 2007, p20.
4. Asselah-RahalSafia cité par CHACHOU. I in«*La situation sociolinguistique de l'Algérie Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre.* »L'Harmattan, Paris, 2013, p.113.
5. BOURDIEU, P:*Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de trois études d'ethnographie kabyle*, Paris, Librairie DROZ, 1972, p.52.
6. Bouvier, F. (2008). Des expériences d'enseignement-apprentissage en histoire et éducation à la citoyenneté au premier cycle du secondaire et l'arrimage de leur concept. Dans F. Bouvier et M. Sarra-Bournet (Dir.), *L'enseignement de l'histoire au début de XXle siècle au Québec* (p. 82-94). Québec: Septentrion.
7. Bru, M. (2003). Les pratiques enseignantes comme objet de recherche. Dans J. F. Marcel (Dir), *Les pratiques enseignantes hors de la classe* (p. 281-300). Paris : L'Harmattan
8. Cicurel F., 2005, « La flexibilité communicative : un atout pour la construction de l'agir enseignant ». *Le Français dans le Monde – Recherches et Applications. Les interactions en classe de langue*. Paris : CLE International. pp. 180-191
9. DAHOU. F : «*Didactique des langues, recherche et scientificité en Algérie: vers une gestion du patrimoine et des mentalités*» sur: www.oasisfle.com , consulté le 28/02/2008. *linguistique*
10. Décret présidentiel du 11 Mars 1996.
11. Desrosiers-Sabbath, R. (1984). *Comment enseigner les concepts : Vers un système de modèles d'enseignement*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.p49
12. F. MARIE-GERARD, R.XAVIER, des manuels scolaires pour apprendre, concevoir, évaluer, utiliser, Ed de Boeuk.2003p 103.

13. GAUBET.D, «Alternance des codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé?» in Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n14, décembre1998, p.122.
14. H.BESSE.1992 méthodes et pratiques des manuels de langues, Crédif, Editions Didier
15. Herrero, D., Mattei, D., Meyniac, J.-P. et Vennereau, G. (1997). Enseigner le concept de liberté en histoire au collège et au lycée. Dans F. Audigier (Dir.), Concepts, modèles, raisonnements (p. 176-186). Actes du huitième colloque des didactiques de l'histoire, de la géographie, des sciences sociales, INRP
16. JAKOBSON, R., Essais de linguistique générale, T1, Paris, Minuit ? 1963, : 217-218.
17. Jeanne-Marie De, Alex B., 2007, « Alors la question c'est ...? Questions pragmatiques et annotation pédagogique des corpus », 39
18. KATEB. Y, cité par NYSSSEN Hubert, «L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue» in *Jeune Afrique*, collection B, Arthaud, Paris, 1970, p.77.
19. KOUIDRI.F, TOUNSI.M, ATTATFA.A, BAHLOULIA BENTIFOUR, T.KICHANE, formation à distance des professeurs de l'enseignement fondamental (français envoi n°1, 2, et 3) mars 2000
20. LACHRAF.M, 1974, cité par QUEFFELEC. A. &al, p.21.
21. Lamontagne, L. (1996a). Modèles d' enseignement des concepts. Traces, 34(1), 19
22. Lamontagne, L. (1996b). L'enseignement des concepts en histoire générale, Traces, 34(1), 20-26.
23. Malak M.S, Jose Ignacio Aguilar Río., 2014, « Faire corps avec sa voix : paroles d'enseignants », 4-5.
24. Marcel, J.-F., Dupriez, V. et PérissetBagnoud, D. (2007). Introduction. Le métier d'enseignant: nouvelles pratiques, nouvelles recherches. Dans J.-F. Marcel (Dir.), Coordonner, collaborer, coopérer (p. 7-17). France/Belgique: De Boeck Université.
25. MORSLY, D. (1984). «La langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue française en Algérie». *Le Français dans le monde. Horizons Maghreb*, 189, p. 22-26.
26. Ordonnance du 16 Avril 1976, article 25. Titre III.
27. Rapport de la commission de la réforme du système éducatif, 2001, p. 23.
28. Référentiel général des programmes.

29. Riff J. et Durand, M. (1993). Planification et décision chez les enseignants. Revue française de pédagogie, 103, 81-107
30. SEOUD. A: "***pour une didactique de la littérature***", Les Editions Didier, Paris, 1997, P. 20.
31. T.BOUGUERRA, Didactique du français langue étrangère dans le secondaire algérien, contribution à une méthodologie d'élaboration /réalisation, Office National des publications universitaires , 1991
32. WIDDOWSON. H. G1996 Une approche communicative de l'enseignement des langues, LAL, langues et apprentissage des langues. Crédif, Ed Hatier &Didier .
33. ZAOUI. A cité in TESSA. Ahmed : « *L'impossible éradication : l'enseignement du français en Algérie*» .l'harmattan, Algérie, 2017, p.13.

Revues

- 1- Iannaccone, A., Tateo, L., Mollo, M. et Marsico, G. (2008). L'identité professionnelle des enseignants face au changement: analyses empiriques dans le contexte italien. Travail et formation en éducation, Récupéré le 16 novembre 20 Il de : <http://tfe.revues.org/index 754.html>.
- 2- Maroy, C. (2006). Les évolutions du travail enseignant en France et en Europe : facteurs de changement, incidences et résistances dans l'enseignement secondaire. Revue française de pédagogie, 155. Récupéré le 10 octobre 2011 de:<http://rfP•revues.org/273>

Sitographies

<https://www.profinnovant.com/quest-ce-que-le-triangle-didactique/>

